STOC • SHOC • STOM

SUIVI DES OISEAUX COMMUNS EN FRANCE

Résultats 2025



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

VIGIENATURE
Veiller ensemble sur le vivant

LPO
BIRDLIFE FRANCE
Agir pour la biodiversité

SUIVI DES OISEAUX COMMUNS EN FRANCE

Résultats 2025

Auteurs : Benoit Fontaine, Lorraine Delthel, Victoire Kühn, Grégoire Loïs & Jules Chiffard-Carricaburu

Relecture : Jérémy Dupuy, Laurent Couzi, Paul Coiffard & Clémence Gaudard

Coordination nationale STOC : Benoit Fontaine (CESCO/PATRINAT OFB-CNRS-MNHN-SU), Victoire Kühn (LPO). Contact : stoceps@mnhn.fr

Coordination nationale SHOC : Benoit Fontaine (CESCO/PATRINAT OFB-CNRS-MNHN-SU), Victoire Kühn (LPO). Contact : shoc@mnhn.fr

Coordination nationale STOM : Jules Chiffard-Carricaburu (OFB). Contact : jules.chiffard@ofb.gouv.fr

Financements : Office français de la biodiversité & Ministère de la Transition écologique.

Citation recommandée : Fontaine, B., Delthel, L., Kühn, V., Loïs, G. & Chiffard-Carricaburu, J. (2026) Suivi des Oiseaux Communs en France. Résultats 2025 des programmes participatifs STOC, SHOC et STOM. OFB, MNHN & LPO BirdLife France - Service Connaissance. 50 pp. Rochefort.

Contributeurs : Le réseau suivi des oiseaux communs repose sur de nombreux participants, bénévoles et salariés, dont la coordination ne serait possible sans l'effort de nombreux coordinateurs régionaux et locaux issus des structures suivantes : A Pichjarina, ALEPE, Association AMAZONA, Ariège Nature, ASTER, Bretagne Vivante, CEN Occitanie, CEN PACA, Charente Nature, CoGard, CREA, EPOB, Eure-et-Loir Nature, FNE Centre-Val de Loire, GEPOG, GEPOG Guyane, GEPOMAY, Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais, Groupe Ornithologique et Naturaliste Normand, Groupe Ornithologique du Roussillon, Indre Nature, Le Carouge, Loir-et-Cher Nature, Loiret Nature Environnement, LPO 48, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Bourgogne Franche-Comté, LPO Bretagne, LPO DT Aquitaine, LPO DT Ile-de-France, LPO DT Limousin, LPO DT Poitou-Charentes, LPO Grand-Est, LPO Hauts-de-France, LPO Normandie, LPO Occitanie, LPO Paca, LPO Pays de la Loire, Nature 18, Nature en Occitanie, Nature Nièvre, Parc National des Ecrins, Parc National des Pyrénées, Parc National du Mercantour, Parc National de la Vanoise, Parc Régional du Queyras, Perche Nature, Picardie Nature, Réserves Naturelles de France, SEOR, Société de Sciences Naturelles Tarn et Garonne.

Mise en page : Fabien Ratelet & Clémence Gaudard

Illustration première de couverture : Hypolaïs polyglotte © Antoine Dusart

SOMMAIRE



Rougequeue noir *© Antoine Dusart*

Table des matières

LE RÉSEAU À LA UNE 4

L'OFB intègre la dynamique STOC/SHOC 4

Les outre-mers au peigne fin 4

LE STOC : SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS 6

Un outils scientifique majeur pour la connaissance des oiseaux 6

Les dernières nouveautés techniques du STOC 10

Couverture et participation au STOC en 2025 14

Bilan descriptif du STOC en 2025 17

Evolution des tendances des oiseaux communs en France métropolitaine 18

Catégorisation des tendances par espèce 22

Quelques résultats remarquables 24

L'indicateur STOC par groupe d'espèces spécialistes 28

Le STOC dans les outre-mers 30

LE SHOC : SUIVI HIVERNAL DES OISEAUX COMMUNS 32

Couverture et participation Hiver 2024/2025 34

Bilan descriptif du SHOC Hiver 2024/2025 37

Evolution des tendances des oiseaux communs en hiver en France métropolitaine 38

Les premières tendances pour le SHOC 40

LE STOM SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX DE MONTAGNE 44

Pourquoi suivre les oiseaux de montagne ? 44

Où en est le réseau ? 45

Premières évolutions temporelles par espèces 46

10 ans de suivi : le bilan 49

LE RÉSEAU À LA UNE

L'OFB intègre la dynamique STOC/SHOC


Merle noir © Antoine Dusart

En 1996, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) s'est doté de deux programmes de suivi des espèces d'oiseaux chassables très semblables au STOC et au SHOC : le programme ACT (Alaudidés, Colombidés, Turdidés), consacré aux oiseaux nicheurs, et le programme Flash, dédié aux hivernants. La différence majeure avec le STOC et le SHOC résidait dans le pool d'espèces suivies, réduit respectivement à 17 et 14 espèce pour l'ACT et le Flash. À la suite de l'intégration de l'ONCFS à l'Office français de la biodiversité (OFB) lors de sa création en 2019, des réflexions ont été engagées pour évaluer la pertinence de conserver les suivis ACT et Flash, ou de les remplacer par le STOC et le SHOC.

Parallèlement, la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030 (SNB) inclut un volet spécifique consacré au renforcement des connaissances, mettant l'accent sur le développement des réseaux de suivis à travers des programmes nationaux, tels que le STOC. Dans ce contexte, l'OFB a décidé d'abandonner les programmes ACT et Flash, et de proposer aux agents volontaires, et en particulier à ceux qui étaient auparavant intégrés aux suivis de l'ONCFS, de rejoindre les dispositifs STOC et SHOC. Depuis 2023, plus de 300 agents de l'OFB se sont investis dans cette démarche en prenant la responsabilité d'un ou plusieurs carrés STOC et/ou SHOC. Leur engagement a permis d'accroître significativement le nombre de sites suivis à l'échelle nationale, garantissant une couverture géographique plus étendue.


Rougegorge familier *© Antoine Dusart*

Les outre-mers, au peigne fin

En 2024 et 2025, Mathis Dureux et Zoé Blier, étudiants de Master 2, ont effectué un stage au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) dont l'objectif était de faire un état des lieux des données STOC disponibles dans les territoires ultra-marins, et d'évaluer comment les valoriser en fonction des besoins des coordinateurs sur place. La plupart des territoires d'Outre-Mer ont mis en place le STOC, mais les situations varient d'un endroit à l'autre, avec des suivis anciens (depuis 2012 en Guyane et 2014 à la Réunion) et d'autres beaucoup plus récents (2020 à Mayotte). Selon les territoires, il y a une ou deux sessions ; lorsqu'il y en a deux, elles peuvent être à deux périodes différentes de l'année pour maximiser le nombre d'espèces suivies. Le protocole est adapté aux exigences des terrains tropicaux, souvent difficiles d'accès ou très escarpés : les sites ne

sont pas tirés aléatoirement, et les points d'écoute sont localisés le long de transects et non dans des carrés de 2x2 km. Pour certains territoires comme la Guadeloupe, des tendances sont calculées chaque année, pour d'autres ce n'est pas le cas. La première partie du travail a consisté à rencontrer (en visio !) tous les coordinateurs des STOC ultramarins, pour déterminer comment, depuis le Muséum à Paris, contribuer à la promotion et à la valorisation des suivis. Les coordinateurs des STOC de Guyane, de la Réunion, de la Guadeloupe, de la Martinique, de Mayotte et de Saint-Pierre et Miquelon ont répondu à l'appel, et ont dressé une liste de besoins. A l'issue de cette première phase, trois tâches ont semblé prioritaires : (1) produire des tendances temporelles pour les territoires pour lesquels ce n'est pas encore fait en routine ; (2) proposer des restitutions automatisées simples sur la participation et les espèces contactées ; (3) prédire le nombre d'années et/ou de sites nécessaires pour obtenir des tendances, pour des suivis démarrés récemment.

Sur ce dernier sujet, des tests de puissance ont été effectués en utilisant les données de Mayotte. Les résultats encore préliminaires semblent indiquer des déclins ou des hausses relativement importantes (5% par an). Ces résultats doivent inciter à la patience, et à poursuivre les efforts consentis : les premières années sont ingrates, car elles ne permettent pas encore de détecter des tendances, mais ce n'est qu'en passant par cette étape que l'on peut obtenir des résultats à plus long terme.

La routine de calcul développée au Muséum pour l'Hexagone a été appliquée aux données de Guadeloupe, pour vérifier qu'elle ne donnait pas de résultats contradictoires avec ceux obtenus par ailleurs. Cette vérification faite, les données de Guyane et de la Réunion ont été soumises à cette procédure d'analyse, ce qui a permis de produire des tendances pour 15 espèces à la Réunion, et 64 autres en Guyane. Si ce nombre d'espèces peut paraître peu élevé pour la Guyane, qui compte environ 740 espèces nicheuses, il est pourtant très encourageant, puisque la précédente mise à jour des tendances, datant de 2020, ne fournissait des tendances que pour 37 espèces. Cela suggère que chaque année supplémentaire de suivi permet d'obtenir des résultats plus pertinents. Autre fait notable, les données collectées dans les aires protégées de Guyane (réserves naturelles et Parc Amazonien de Guyane) représentent près de la moitié des sites suivis. Cette contribution est donc particulièrement importante : sans ces données, on n'obtiendrait des tendances que pour 37 espèces. En Guyane, pour les espèces ayant produit suffisamment de données, 25 sont en déclin, 12 sont stables et 27 en augmentation. A la Réunion, 11 sont en déclin, 3 sont stables et 1 en augmentation.

Enfin, ces stages ont été l'occasion de proposer une restitution automatisée des suivis, permettant de voir la localisation des sites suivis, leur longévité, les espèces les plus fréquentes etc.

Cela étant, si ces travaux ont permis de répondre à certains besoins, ils ont aussi soulevé de nombreuses questions, par exemple sur l'intérêt de modifier les périodes de suivi pour obtenir des tendances sur davantage d'espèces. Les analyses se poursuivent !



Tchitrec des Mascareignes *© Paul Coiffard*

LE STOC : SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

Un outil scientifique majeur pour la connaissance des oiseaux

Chaque année, le MNHN et la LPO actualisent les indicateurs sur l'état des populations et des communautés d'oiseaux communs en France. Le programme STOC, précurseur de tous les dispositifs de suivi participatif des oiseaux communs déployés dans le pays, reste pleinement actif et continue de jouer un rôle essentiel ! Grâce aux données collectées par les nombreux volontaires participant au suivi, les variations d'abondance de plus de 100 espèces sont calculées. Parmi celles-ci, 73 sont mobilisées pour construire les indicateurs "oiseaux spécialistes" (agricoles, urbains, forestiers) et "oiseaux généralistes".

Les tendances spécifiques sont aussi utilisées dans le cadre du rapportage Directive Oiseaux qui a pour objectif de mettre à jour l'état de conservation des espèces dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

Les données collectées dans le cadre du STOC et de ses homologues européens sont utiles à la communauté scientifique pour évaluer l'impact des activités humaines sur la biodiversité, des résultats dont la société civile peut ensuite s'emparer pour évaluer ou tenter de modifier les politiques environnementales !

Quelques exemples à suivre...

Moins de pesticides, plus d'oiseaux

Au-delà de permettre l'analyse des tendances, les données du STOC alimentent de nombreux travaux scientifiques. C'est le cas de l'étude réalisée par des chercheurs du MNHN et de l'Université de Poitiers qui ont cherché à comprendre l'étendue de l'impact des pesticides sur la biodiversité. Grâce à des données récentes sur les achats de pesticides, ils ont testé l'hypothèse selon laquelle les variations d'abondance des oiseaux refléteraient les variations de la présence de contaminants dans l'environnement. En reliant les achats de pesticides à l'abondance de 64 espèces d'oiseaux communs, l'étude révèle un lien largement négatif : plus de 80 % des espèces sont moins abondantes dans les zones où les achats de pesticides sont plus élevés.

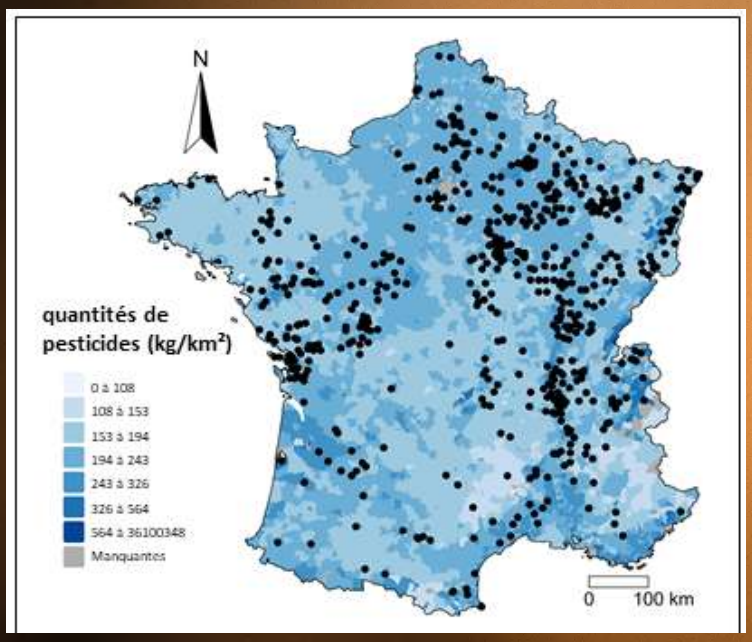

Carte des quantités de pesticides achetés en 2017 et des 2072 points de comptage d'oiseaux réalisés entre 2015 et 2019 dans les cultures dans le cadre du STOC (points noirs) © Monnet et al. 2025.

Les oiseaux dépendants des milieux agricoles sont évidemment concernés, tout comme les autres espèces communes fréquentant régulièrement ces milieux.

Ces résultats, qui tiennent compte d'autres facteurs d'intensification agricole, soulignent l'ampleur des impacts des pesticides sur les oiseaux communs.

Mesurer l'impact des changements globaux sur les oiseaux communs

QUIZ

Quel est le nombre moyen d'oiseaux disparaissant en Europe d'une année sur l'autre ?

Réponse :
20 millions, soit 800 millions d'oiseaux en moins depuis 1980.

5 millions | **10 millions** | **20 millions**

-25 % d'oiseaux sur 40 ans en Europe !

Le nombre d'oiseaux a décliné de 25 % en 40 ans sur le continent européen. Ce déclin s'élève à près de 60 % pour les espèces dites des milieux agricoles. L'agriculture intensive en est la principale pression.

Une vaste collaboration scientifique européenne a pour la première fois quantifié et hiérarchisé l'impact direct des activités humaines sur les populations d'oiseaux (Rigal *et al.*, 2023). Publiée en mai 2023 dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*, cette étude repose sur une combinaison de données provenant d'enquêtes standardisées sur les oiseaux nicheurs (dont le STOC), menées sur une période de 37 ans dans 28 pays, couvrant non moins de 20 000 sites de suivi et concernant 170 espèces d'oiseaux. Là encore, les résultats sont sans équivoque : l'intensification de l'agriculture, marquée par une utilisation accrue d'engrais et de pesticides, ainsi que par l'agrandissement des exploitations agricoles, est la cause première du déclin des populations d'oiseaux. Cette intensification perturbe l'ensemble de la chaîne alimentaire et affecte particulièrement les oiseaux insectivores.

Le changement climatique constitue une autre pression majeure. Il impacte sévèrement les espèces préférant le froid, qui déclinent de 40 %, mais n'épargne pas celles qui préfèrent la chaleur, lesquelles subissent également une baisse de 18 %.

Au final, les résultats de cette étude confirment non seulement l'ampleur et la portée des pressions anthropiques sur les oiseaux nicheurs communs, mais quantifient pour la première fois l'intensité relative de ces effets.



Grosbec casse-noyaux © Teddy Rousse

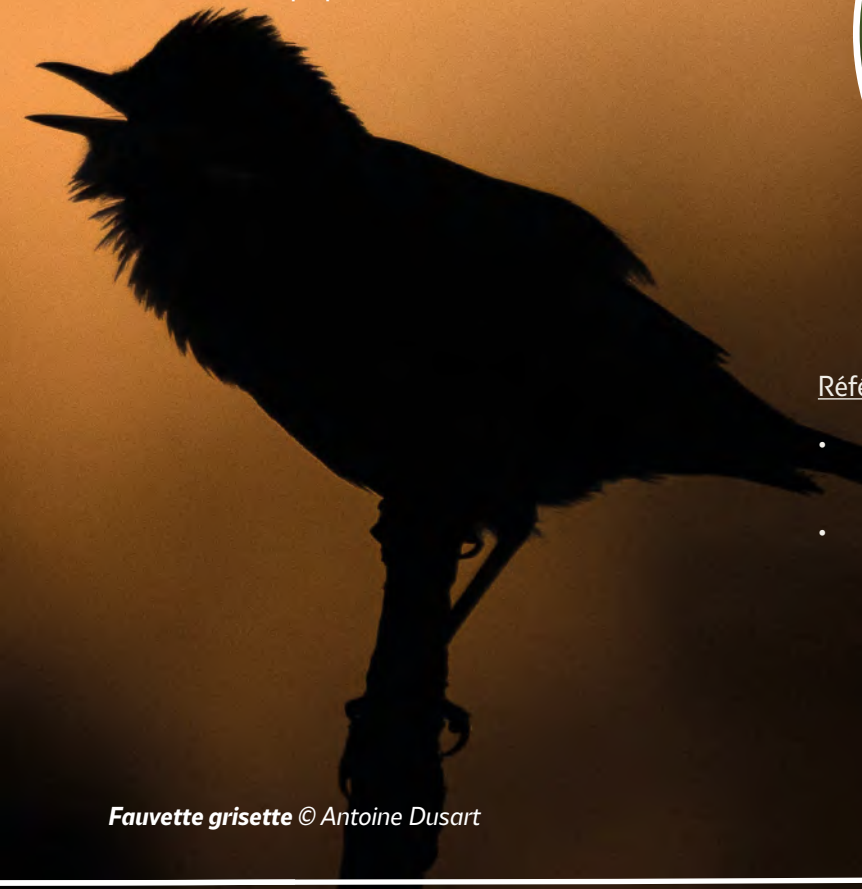

Fauvette grisette © Antoine Dusart

Références :

- Rigal, S. *et al.* (2023) Farmland practices are driving bird population decline across Europe. *Proc. Natl. Acad. Sci.* U.S.A, 120, e2216573120.
- Monnet, A., Cairo, M., Deguines, N., Jiguet, F., Vimont, M., Fontaine, C. & Porcher, E. (2025) Common birds have higher abundances in croplands with lower pesticide purchases. *Proc. R. Soc. B*, 292: 20252370s. Proc. R. Soc. B ; 292: 20252370.

Alimenter les indicateurs de biodiversité pour influencer les politiques publiques et les stratégies en faveur de la biodiversité

Le STOC alimente les indicateurs de l'ONB !

L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) est une initiative collaborative visant à évaluer l'état et les dynamiques de la biodiversité, les pressions qui la menacent, ainsi que les réponses apportées par les pouvoirs publics, la société civile et les citoyens. Coordonné par l'OFB depuis 2017, l'Observatoire regroupe des experts de l'État, des scientifiques, des associations et des professionnels de la biodiversité.

Il s'appuie sur des données comme celles du STOC pour développer et diffuser des indicateurs qui éclairent sur les grands enjeux liés à la biodiversité en France. L'ONB publie des synthèses régulières, incluant des cartes, des infographies, des visualisations de données et des vidéos explicatives. Ces publications visent à toucher un large public (citoyens, élus, scientifiques, professionnels de la biodiversité, journalistes, associations, etc.) afin de favoriser une meilleure compréhension de la biodiversité et de ses enjeux auprès de l'ensemble de la société.



Tourterelle des bois *© Fabrice Cahez*

CONTRIBUTION DE LA SURVEILLANCE EUROPÉENNE À LA PROTECTION DE LA TOURTERELLE DES BOIS

Le Pan European Common Bird Monitoring Scheme (PECBMS) montrait un déclin très fort de la Tourterelle des bois, qui a poussé à des moratoires de chasse et de nouvelles régulations. A l'échelle européenne, ces efforts ont payé et le PECBMS montre depuis trois ans que l'espèce rétablit ses effectifs !

Récolter des données utilisées pour la recherche en écologie des communautés

Les communautés d'oiseaux européens se sont déplacées vers le nord !

En 2012, une publication utilisant les données du STOC mettait en évidence le fait que les communautés d'oiseaux ne se restructuraient pas selon un gradient sud-nord avec la même intensité que le réchauffement climatique à l'échelle ouest-européenne. En effet, entre 1990 et 1998, ces dernières accusaient un retard accumulé estimé à 212 km sur le territoire national.

Une étude récente, publiée dans PNAS et reposant sur les données du second atlas de oiseaux nicheurs d'Europe (Keller *et al.*, 2020), confirme les résultats antérieurs et met en évidence une partie des mécanismes pouvant expliquer ce retard. En effet, si les communautés d'oiseaux européens se sont déplacées vers le nord-est entre les années 1980 et 2010, ces déplacements sont entravés par des barrières naturelles, telles que les chaînes montagneuses et les côtes (Marjakangas *et al.,* 2023). Ainsi, certaines espèces se retrouvent dans des conditions climatiques de plus en plus inadaptées, sans pouvoir migrer vers des zones plus favorables à cause de ces obstacles.

En conclusion, en dépit de leur extrême mobilité, les oiseaux ne parviennent pas toujours à s'adapter à l'intensité du changement climatique lorsque des obstacles naturels s'opposent à leur progression.

Références :

Devictor, V. *et al.* (2012) Differences in the climatic debts of birds and butterflies at a continental scale. *Nature Clim Change 2, 121–124.*

Marjakangas, E.-L. *et al.* (2023) Ecological barriers mediate spatiotemporal shifts of bird communities at a continental scale. *Proc. Natl. Acad. Sci.* U.S.A. 120

Keller, V. *et al.* (2020) European Breeding Bird Atlas 2: Distribution, Abundance and Change. *European Bird Census Council & Lynx Edicions*, Barcelona.

Alerter la société

Quand le STOC s'invite au tribunal...

Le 29 juin 2023, le Tribunal administratif de Paris a rendu une décision historique dans l'affaire « Justice pour le Vivant », opposant cinq ONG environnementales à l'État français, défendu à cette occasion par l'avocat de Phyteis, un lobby de l'agrochimie, et a ordonné à l'Etat de réévaluer, dans les deux ans, des centaines de pesticides actuellement sur le marché. Cette décision a été confirmée par la cour administrative d'appel de Paris en septembre 2025. Parmi les nombreux arguments utilisés par ces ONG pour démontrer l'impact néfaste des pesticides figuraient les résultats du STOC sur le déclin des oiseaux des milieux agricoles. Pour la première fois, la justice a reconnu la responsabilité de l'État dans l'effondrement de la biodiversité et ses manquements dans l'évaluation des risques liés aux pesticides. Ce jugement marque un tournant pour la préservation de la biodiversité en France, en reconnaissant un préjudice écologique imputé à l'État, responsable de la contamination généralisée de l'eau, des sols et de l'air par les pesticides. Le tribunal a ordonné à l'État de respecter les objectifs de réduction des pesticides fixés par les plans Ecophyto et de protection des eaux souterraines. Un succès partiel puisque le tribunal a relevé des défaillances dans les procédures d'évaluation et d'autorisation des pesticides, sans toutefois exiger une révision des méthodologies d'évaluation des risques. L'État, en désaccord avec le jugement, a également fait appel, affichant parallèlement son opposition à travers le plan Ecophyto 2030, jugé largement insuffisant par les ONG environnementales face aux enjeux de réduction de pesticides. De son côté, Phyteis continue de soutenir vigoureusement le gouvernement, en utilisant la stratégie du doute pour contester les études scientifiques établies et maintenir l'inaction. Phyteis et l'Etat se sont d'ailleurs pourvus en cassation. C'est le Conseil d'Etat qui devra trancher. Rien n'est donc encore gagné ! Continuez à participer aux programmes de suivi comme le STOC pour documenter de façon fiable l'impact des activités humaines sur l'environnement.



Les dernières nouveautés techniques du STOC

Une nouvelle méthode de calcul

Afin d'homogénéiser l'analyse des données des dispositifs Vigie-Nature, le MNHN s'est penché sur une nouvelle méthode de calcul des données du STOC. Auparavant, les tendances étaient obtenues avec le logiciel TRIM, utilisé par le PECBMS à l'échelle européenne. Durant deux années, l'équipe en charge des calculs de tendances et d'indicateurs des dispositifs Vigie-Nature a développé une méthode statistique alternative permettant de pallier certains biais de l'ancienne méthode, notamment sur le calcul de l'incertitude autour des résultats, de mieux tenir compte des séries de données incomplètes (comme pour l'année 2020 où le confinement n'a pas permis de réaliser, sauf exception, le passage d'avril), mais aussi d'automatiser le calcul des tendances. Bien entendu, des tests ont été effectués pour vérifier la bonne cohérence des résultats malgré le changement de méthode. Un article scientifique (Vimont *et al.*, 2025) détaille cette nouvelle méthode de calcul.

Référence :

Vimont, M., Bartholus, L., Bas, Y., Fontaine, B., Fontaine, C., Julliard, R., Loïs, G., Lorrillière, R., Martin, G. & Porcher, E. (2025) Routine production of population trends from citizen science data: insights into the dynamics of common bird and plant species in France. *Comptes Rendus. Biologies, 348(G1)*, 229-247. https://doi.org/10.5802/crbiol.184.



Bergeronnette des ruisseaux *© Antoine Dusart*

Saisir son STOC sur NaturaList, c'est possible !

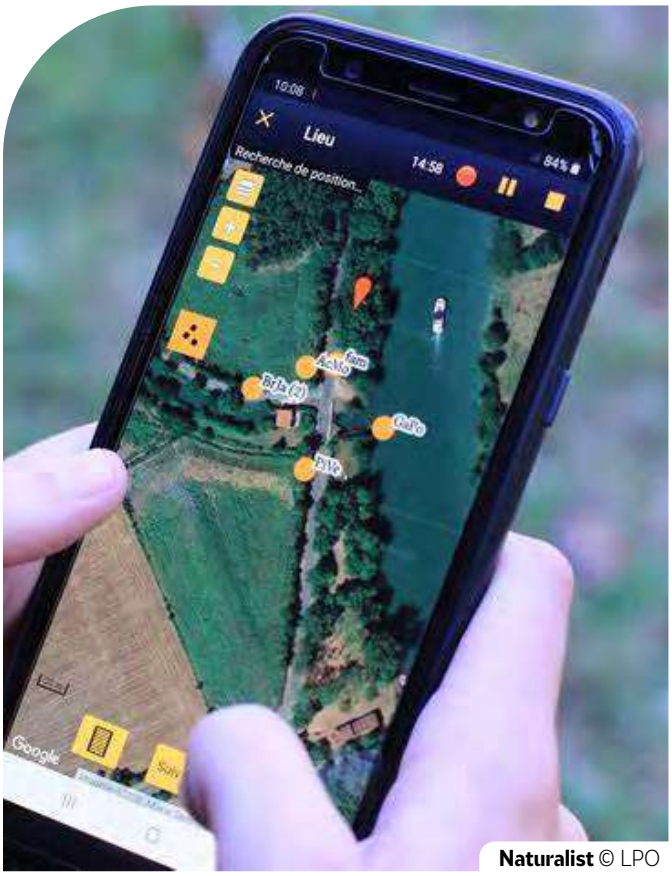

Naturalist © LPO

L'équipe de Biolovision, en collaboration avec la coordination nationale du STOC, a développé un module STOC sur l'application mobile NaturaList, pour permettre la saisie des données directement sur le terrain. Plusieurs phases de test se sont succédées pour assurer un fonctionnement optimal du module pour les contributeurs. Ces tests ont permis de recueillir des retours précieux, que nous avons intégrés pour améliorer l'outil jusqu'à sa version finale. Le lancement officiel de ce nouveau module STOC s'est déroulé au printemps 2025 et nous remercions tous ceux qui ont contribué à ce développement. Il est important de noter que la saisie des données sur l'ordinateur via les portails Faune est toujours possible. Les observateurs ont ainsi la possibilité de choisir le mode de saisie qui leur convient le mieux, selon leurs préférences et leurs habitudes sur le terrain.

Tirage au sort automatique, rien de plus simple !

Aujourd'hui, l'observateur peut lui-même effectuer le tirage au sort de son carré STOC grâce à un module sur Faune-France. L'observateur qui souhaite participer au STOC contacte le coordinateur local ou national. Suite à un échange, le coordinateur envoie tous les documents nécessaires (protocoles, fiches terrains, guide de saisie) et ouvre les droits d'accès au protocole sur Faune-France. L'observateur est ensuite en mesure de procéder au tirage au sort, de sélectionner le carré de son choix (sur les deux carrés proposés) et de finaliser la création de son STOC en positionnant ses 10 points d'écoute, le tout directement sur Faune-France.



Chardonneret élégant *© Jean-Paul Leau*



Le protocole se simplifie !

Quelques modifications mineures ont été apportées au protocole pour simplifier la réalisation du STOC sur le terrain :

• Les **transects mammifères** entre les points STOC ont été **supprimés**.

• La **saisie manuelle** des données météorologiques **n'est plus demandée,** elle sera remplacée par la collecte des données de Météo-France.



LE PROTOCOLE **STOC** EN BREF

Le STOC permet d'évaluer les **variations spatiales et temporelles** de l'abondance relative des populations nicheuses d'oiseaux communs. C'est un protocole standardisé* basé sur un Échantillonnage Ponctuel Simple (EPS) :

• Un **carré de 2 x 2 km tiré au sort** dans un **rayon de 10km** autour d'une localité **choisie par l'observateur**.

• **10 points d'écoute** positionnés dans le carré en fonction des différents habitats.

• Chaque point d'écoute dure **5 minutes** durant lesquelles chaque oiseau vu ou entendu est **identifié puis noté.**

• **3 passages** par année : le premier entre le 1er et le 31 mars, le second entre le 1er avril et le 8 mai, et le troisième entre le 9 mai et 15 juin.

• Un intervalle de **4 à 6 semaines** doit être respecté entre chaque passage.

• Chaque année, le suivi est reproduit à l'identique : **même localisation et ordre** des points et passages aux **mêmes dates** (à 2-3 jours près). Un unique observateur par carré !

• Saisie des données **jusqu'au 31 août.**

Consultez le protocole complet.

** Un protocole est dit standardisé lorsqu'il est défini précisément dans un document de référence et applicable par différents opérateurs sur des territoires variés (Campanule, MNHN).*

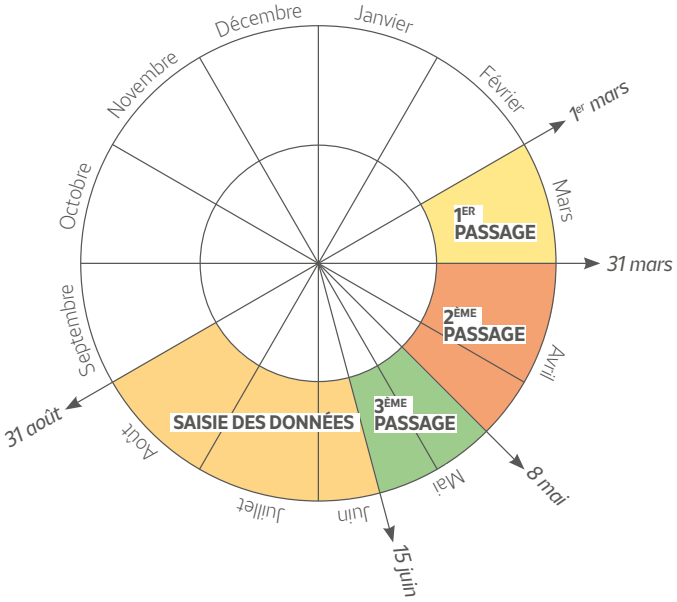

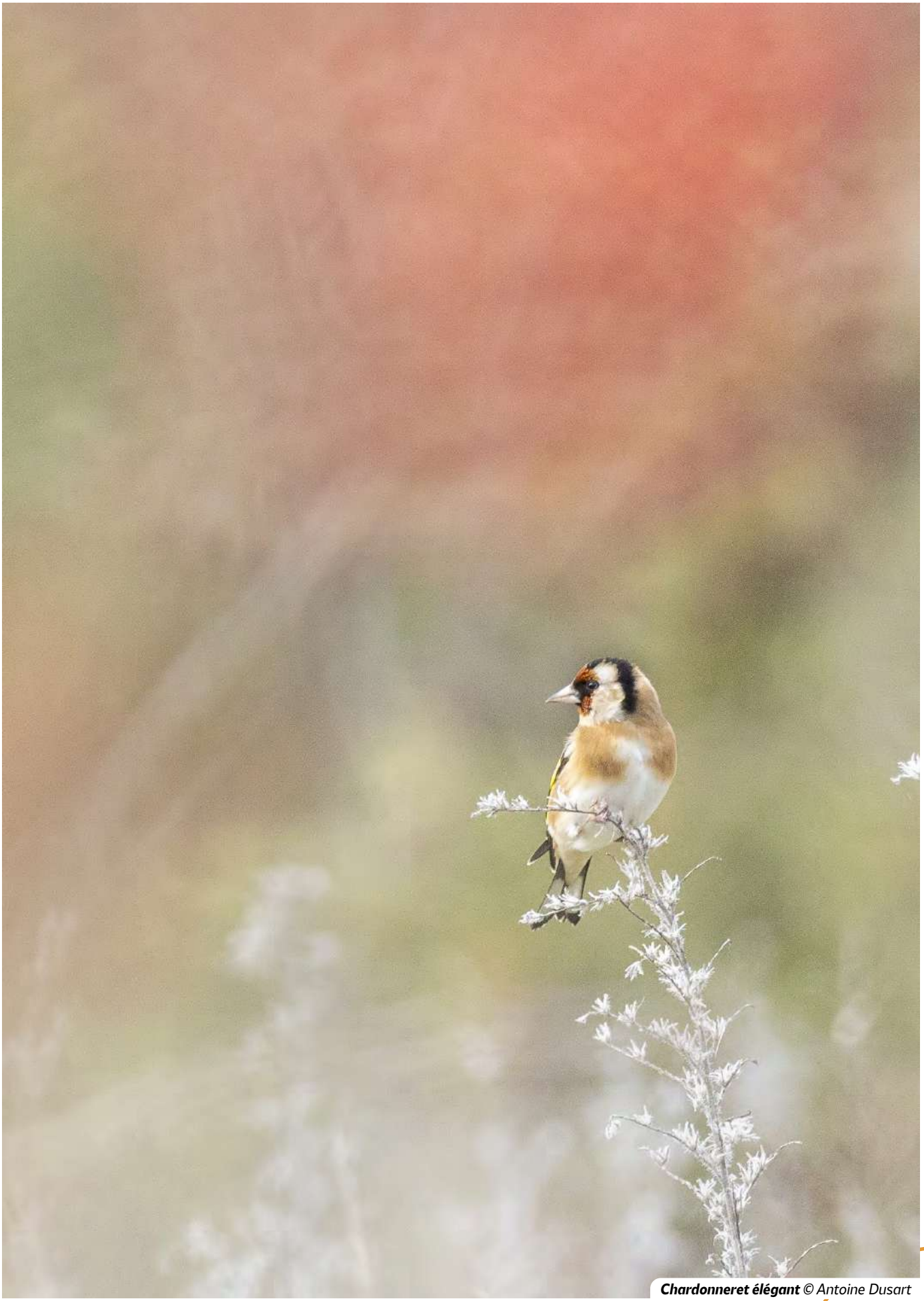

Chardonneret élégant *© Antoine Dusart*

Couverture et participation au STOC en 2025

Après plusieurs années de léger déclin, le STOC a repris de la vigueur, atteignant presque les 1 500 carrés suivis par près de 1 200 observateurs en 2025 ! C'est un formidable effort des participants, soutenus par les coordinateurs, et nous espérons que cela marque le début d'une nouvelle dynamique à long terme. Ce renouveau est en partie marqué par l'arrivée progressive des agents de l'OFB qui intègrent le dispositif depuis 2023. Plus le nombre de carrés augmente, plus les tendances sont fiables et robustes ! Cette arrivée est donc une excellente nouvelle et renforce une fois encore le rôle central du STOC en tant qu'indicateur clé pour le suivi de la biodiversité.

Un rebond de la participation

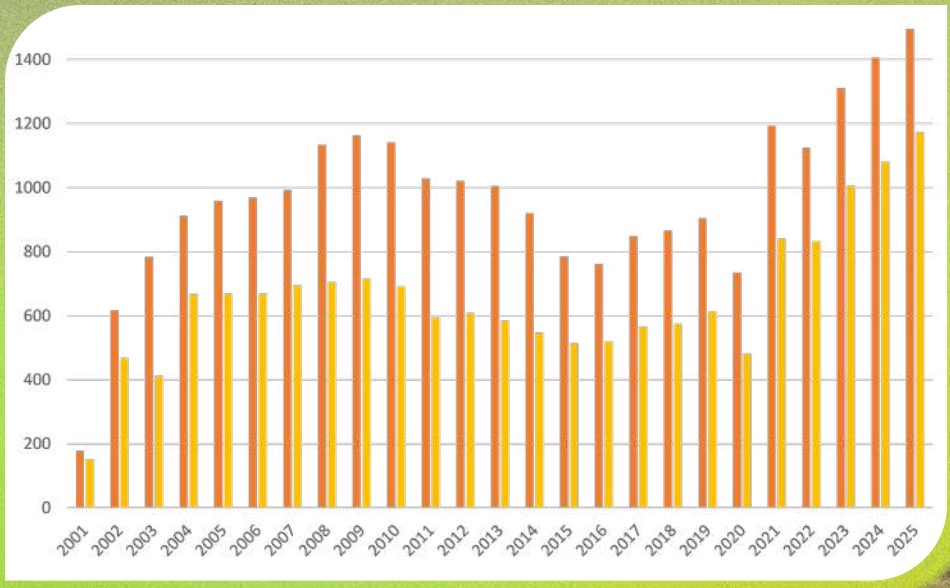

Évolution de la participation au STOC depuis 2001, respectivement en nombre de carrés (orange foncé) et nombre d'observateurs (orange clair).

En 2025, 230 nouveaux carrés ont été couverts, soit 15 % du total des carrés prospectés. Ces résultats confirment la moyenne de carrés créés annuellement ces cinq dernières années.

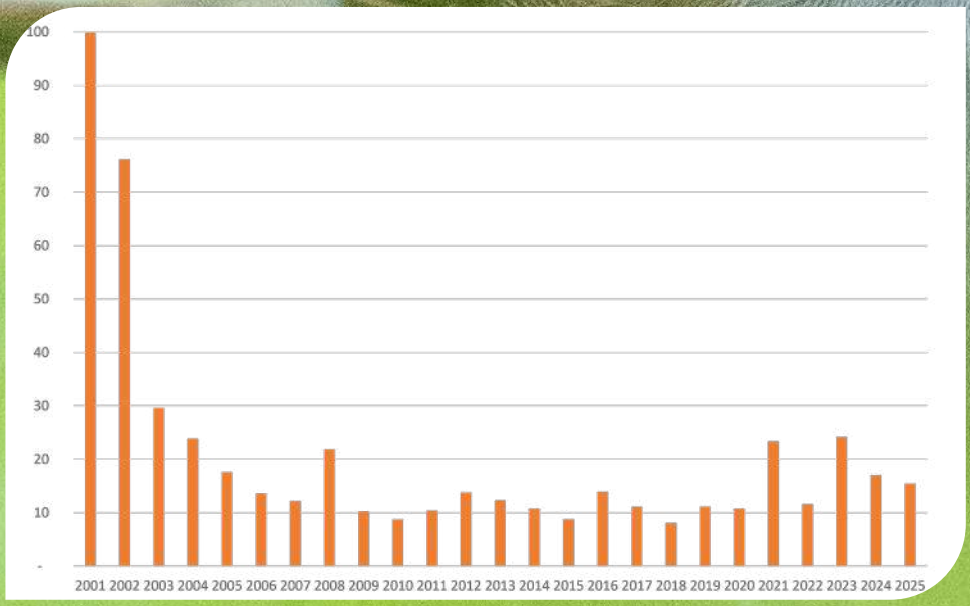

Pourcentage de création de nouveaux carrés par an depuis 2001.

409
espèces observées
depuis 2001

262
espèces observées
en 2025

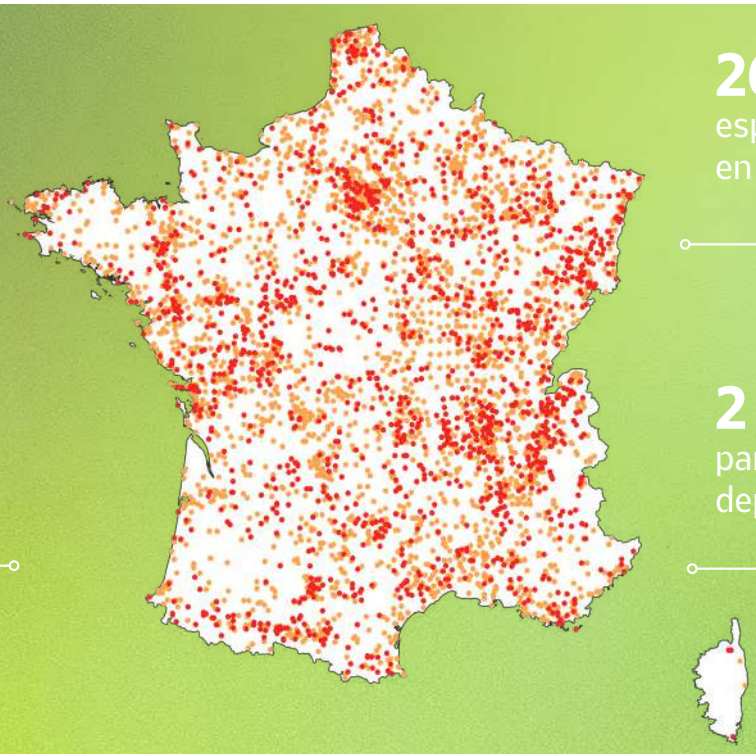

4173
carrés suivis au moins
une fois depuis 2001

2 904
participants
depuis 2001

Le STOC en France métropolitaine. En orange, les carrés suivis au moins une fois avant 2025 en rouge ceux suivis en 2025.

L'augmentation de la participation au STOC en 2025 a renforcé la couverture du territoire métropolitain. Les régions les plus actives, telles que l'Auvergne-Rhône Alpes (qui est aussi la deuxième plus peuplée après l'Île-de-France), la Bourgogne-Franche-Comté, la Nouvelle-Aquitaine, le Grand Est et l'Occitanie, continuent de fournir des efforts remarquables, représentant plus de la moitié des carrés suivis à l'échelle nationale, malgré quelques disparités départementales. Les Hauts-de France et le Centre-Val de Loire (CVDL) connaissent une progression particulièrement encourageante, notamment en CVDL où la quantité de carrés était encore limitée. En Pays de la Loire et en Île-de-France, bien que certaines zones soient encore sous-représentées, la participation progresse lentement. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Bretagne et en Normandie, la couverture reste inégale, avec des zones de forte participation et d'autres, parfois à l'échelle départementale, qui connaissent une activité très réduite. Ces régions sont néanmoins en phase de relance grâce aux efforts continus des coordinateurs locaux. Enfin, nous avons le plaisir de voir arriver la Corse au sein du réseau, coordonnée par l'association A Pichjarina, avec les premiers carrés qui sont intégrés dans les analyses 2025 ! Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour mobiliser les observateurs dans les zones moins actives, tout en soutenant ceux déjà investis. Cependant, l'accroissement de la participation et l'élargissement de la couverture indiquent que le STOC est sur une voie très positive.

Participation au STOC en nombre de carrés prospectés par grande région

Région	En 2025	Nombre de carrés pour 1000km²	Moyenne par an (2001-2025)	Nouveaux carrés en 2025
AURA	297	4,3	204,1	26
BFC	176	3,7	135,1	22
Bretagne	47	1,7	35,8	17
Centre-Val de Loire	91	2,3	34,1	4
Corse	3	0,3	0,3	1
Grand Est	170	3	110,3	16
Hauts-de-France	80	2,5	45,2	23
Ile-de-France	79	6,6	48,8	15
Normandie	41	1,4	28,7	8
Nouvelle-Aquitaine	181	2,2	131,9	30
Occitanie	177	2,4	79,1	45
Pays de la Loire	87	2,7	73,1	6
PACA	66	2,1	43,5	17
FRANCE METROPOLITAINE	1498	2,7	969,8	230

Accenteur mouchet © Antoine Dusart

Le défi de l'assiduité

Les deux plus grandes difficultés d'un programme de sciences participatives sur le long terme concernent le recrutement continu des nouveaux observateurs et leur fidélisation dans le temps.

Le STOC réussit à se renouveler grâce à un taux moyen annuel de création de carrés de **15 %** depuis 2016, mais la fidélisation des participants demeure un défi majeur. En effet, la longévité moyenne d'un carré est de **5,8 ans,** ce qui apporte des données précieuses, mais la robustesse du programme repose sur des comptages répétés sur les mêmes sites et sur le long terme. Depuis 2001, 1 carré sur 5 n'a été suivi qu'une seule année et la moitié des carrés a été suivie moins de quatre ans. Des pistes d'amélioration ont déjà été évoquées pour encourager l'assiduité des observateurs en améliorant notamment les outils de saisie. Des chantiers de développement sont en cours et d'autres sont prévus à partir de 2026. Il est aussi important de noter que près de **1 carré sur 5 offre au moins 10 ans de suivi** et que **23 carrés ont été suivis depuis 2001** ! L'engagement et l'enthousiasme des observateurs sont particulièrement encourageants et nous les remercions chaleureusement.

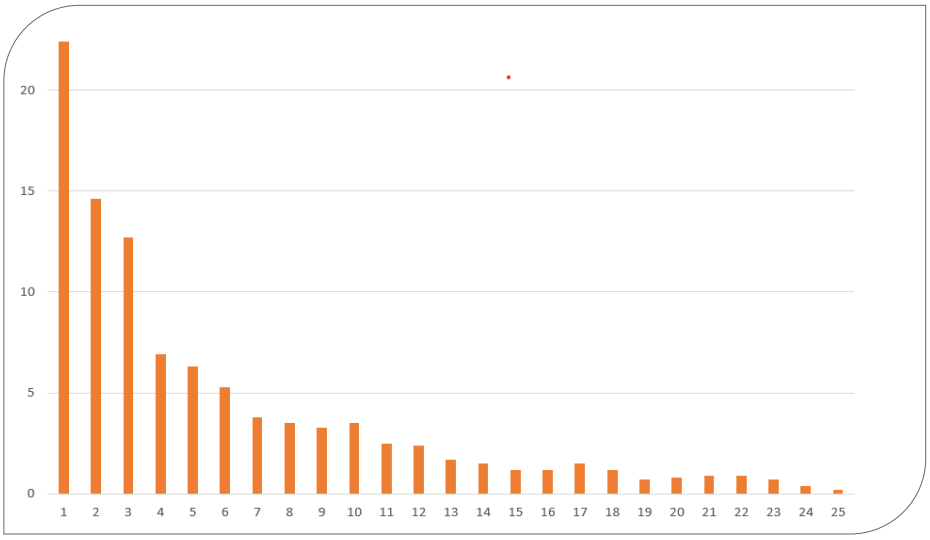

Longévité des carrés STOC en 2025 (pourcentage de carrés en fonction du nombre d'années de suivi).



Moineau domestique *© Bernard Deceuninck*

Bilan descriptif du STOC en 2025

Grâce à la forte participation des observateurs en 2025, ce sont 262 espèces qui ont été observées pour un total de 629 078 individus dénombrés. En moyenne, les observateurs ont recensé 42 espèces par carré. Quelques espèces peu communes ont pu être observées telles que le Monticole de roche dans les Hautes-Alpes, l'Hirondelle rousseline dans le Var et la Fauvette à lunettes dans les Alpes-de-Haute-Provence. Quant aux espèces les plus communes, nous retrouvons en 2025 le Merle noir, le Pigeon ramier, la Fauvette à tête noire et le Pinson des arbres en tête du classement, dans plus de 98 % des carrés prospectés. On notera l'absence de l'Hirondelle rustique, alors qu'elle caracolait à la 9ème place pour finalement sortir du top 20 ces quatres dernières années, avec peu de chance d'y revenir. On constate également l'absence de toute autre espèce migratrice trans-saharienne.

Classement des 20 espèces les plus fréquemment rencontrées en 2025.

Espèce	Pourcentage de carrés occupés
Merle noir	99
Pigeon ramier	98,8
Fauvette à tête noire	98,7
Pinson des arbres	98,6
Mésange charbonnière	97,6
Corneille noire	96,5
Pouillot véloce	95,9
Rougegorge familier	95,7
Mésange bleue	92
Troglodyte mignon	86,5
Grive musicienne	86,2
Moineau domestique	81,6
Etourneau sansonnet	80,8
Pic épeiche	79,1
Geai des chênes	77
Grimpereau des jardins	76,4
Pie bavarde	75,1
Pic vert	74,7
Buse variable	73,5
Tourterelle turque	71,7



Mésange bleue *© Bernard Deceuninck*

Evolution des tendances des oiseaux communs en France métropolitaine

Le STOC permet de produire des tendances fiables pour 123 espèces communes depuis 2001 (long terme) et depuis 2016 (court terme).

Espèce	Tendances 2001-2025 (%)	Classification long terme	Tendances 2016-2025 (%)	Classification court terme
Accenteur mouchet	-38.2 [IC :-43.5; -32.4]	Déclin modéré	-16.7 [IC :-23.4; -9.4]	Déclin modéré
Alouette des champs	-32 [IC :-37.3; -26.3]	Déclin modéré	-11.2 [IC :-16; -6.2]	Déclin modéré
Alouette lulu	70.9 [IC :50.5; 94]	Augmentation modérée	54.7 [IC :40.3; 70.7]	Augmentation forte
Bergeronnette des ruisseaux	32.1 [IC :4.8; 66.6]	Augmentation modérée	29.1 [IC :3.6; 61.1]	Augmentation modérée
Bergeronnette grise	-4.8 [IC :-13; 4.1]	Stable	-12.9 [IC :-19.8; -5.4]	Déclin modéré
Bergeronnette printanière	-15.2 [IC :-29.8; 2.5]	Stable	-3.6 [IC :-16.9; 11.9]	Stable
Bouscarle de Cetti	110.3 [IC :65.8; 166.7]	Augmentation modérée à forte	179.3 [IC :126.3; 244.8]	Augmentation forte
Bouvreuil pivoine	-56.3 [IC :-63.3; -47.9]	Déclin modéré	-54.8 [IC :-63; -44.9]	Déclin fort
Bruant des roseaux	-61.7 [IC :-74.8; -41.9]	Déclin modéré à fort	-34.9 [IC :-56; -3.8]	Déclin modéré à fort
Bruant fou	-71.7 [IC :-83.2; -52.4]	Déclin modéré à fort	-55.3 [IC :-75.9; -16.8]	Déclin modéré à fort
Bruant jaune	-74.6 [IC :-77.1; -71.9]	Déclin fort	-44.4 [IC :-49.1; -39.2]	Déclin fort
Bruant ortolan	-85.2 [IC :-92.6; -70.2]	Déclin fort	-73 [IC :-86.7; -45]	Déclin fort
Bruant proyer	21.6 [IC :4.3; 41.7]	Augmentation modérée	69.7 [IC :51.7; 89.8]	Augmentation forte
Bruant zizi	23.9 [IC :11.4; 37.9]	Augmentation modérée	8.9 [IC :0.1; 18.5]	Augmentation modérée
Buse variable	1.9 [IC :-4.8; 9]	Stable	-8.4 [IC :-14.4; -2]	Déclin modéré
Caille des blés	-23.7 [IC :-37.2; -7.4]	Déclin modéré	49.8 [IC :20.5; 86.2]	Augmentation modérée à forte
Cassenoix moucheté	-39.9 [IC :-69.2; 17.4]	Incertain	34.1 [IC :-46.5; 236.6]	Incertain
Chardonneret élégant	-7.1 [IC :-15.3; 1.9]	Stable	-1 [IC :-8.9; 7.6]	Stable
Choucas des tours	217.5 [IC :147.3; 307.6]	Augmentation forte	89.1 [IC :51; 136.9]	Augmentation forte
Cincle plongeur	-19.3 [IC :-52.5; 37]	Stable	-52.5 [IC :-75.2; -9.2]	Déclin modéré à fort
Cisticole des joncs	346 [IC :228; 506.4]	Augmentation forte	326 [IC :223.1; 461.7]	Augmentation forte
Cochevis huppé	-36.5 [IC :-60; 1]	Stable	3.2 [IC :-39.7; 76.9]	Incertain
Corbeau freux	-47.6 [IC :-63.4; -25.2]	Déclin modéré	-21.4 [IC :-44.6; 11.4]	Incertain
Corneille noire	-4 [IC :-9.4; 1.8]	Stable	-5.7 [IC :-10.5; -0.7]	Déclin modéré
Coucou geai	-59.2 [IC :-81.7; -9]	Déclin modéré	NA	NA
Coucou gris	-23.4 [IC :-28.4; -18.2]	Déclin modéré	-1.8 [IC :-7.5; 4.3]	Stable
Épervier d'Europe	-4.1 [IC :-19.3; 13.9]	Stable	-6.9 [IC :-25.5; 16.2]	Stable
Étourneau sansonnet	55.6 [IC :40.3; 72.6]	Augmentation modérée	9.4 [IC :-0.9; 20.9]	Stable
Faisan de Colchide	50.5 [IC :33.8; 69.4]	Augmentation modérée	6.2 [IC :-4.2; 17.9]	Stable
Faucon crécerelle	11.1 [IC :1.9; 21.2]	Augmentation modérée	19.4 [IC :9; 30.7]	Augmentation modérée
Fauvette à tête noire	28.4 [IC :23.6; 33.3]	Augmentation modérée	4 [IC :1.4; 6.7]	Augmentation modérée

Tableau des tendances : pourcentage de variations des 123 espèces rapportées pour les périodes 2001-2025 et 2016-2025.
IC = Intervalle de confiance à 95 %. NA = Tendance inconnue.

Catégories de menace de la Liste Rouge nationale (UICN 2016) :

LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacé ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique, DD : Données insuffisantes

LC NT VU EN CR

L'attribution à une catégorie ne dépend pas simplement de la valeur de la variation d'abondance mais aussi de la précision de l'estimation, ici l'intervalle de confiance. Ainsi, le Corbeau freux, déclinant de 21.4 % entre 2016 et 2025 reste en catégorie I «Incertain» alors que la Corneille noire, avec seulement 5.7 % de déclin sur la même période, se voit attribuer la catégorie «Déclin modéré». Il faudrait vraisemblablement beaucoup plus de données de Corbeaux freux pour pouvoir être conclusif quant à son statut.

Espèce	Tendances 2001-2025 (%)	Classification long terme	Tendance 2016-2025 (%)	Classification court terme
Fauvette babillarde	-6.5 [IC :-26.7; 19.2]	Stable	-9 [IC :-28.7; 16.1]	Stable
Fauvette des jardins	-43.2 [IC :-49.7; -35.8]	Déclin modéré	-24.1 [IC :-33; -14]	Déclin modéré
Fauvette grisette	-18.7 [IC :-25.1; -11.8]	Déclin modéré	-32.7 [IC :-37.1; -28.1]	Déclin modéré à fort
Fauvette mélanocéphale	41.7 [IC :6.2; 89.1]	Augmentation modérée	77 [IC :35.2; 131.9]	Augmentation forte
Fauvette orphée	20.6 [IC :-31.5; 112.5]	Incertain	-24.8 [IC :-52.9; 19.9]	Incertain
Fauvette passerinette	21,5 [IC :-5.2; +55.8]	Stable	-15,1 [IC :-31.7;+5.6]	Incertain
Fauvette pitchou	-55.3 [IC :-73; -25.9]	Déclin modéré	-5.6 [IC :-55; 98.3]	Incertain
Gallinule poule-d'eau	-33.8 [IC :-43.8; -22]	Déclin modéré	-2.1 [IC :-17.9; 16.6]	Stable
Geai des chênes	-9.4 [IC :-14.7; -3.7]	Déclin modéré	-22.5 [IC :-27; -17.7]	Déclin modéré
Gobemouche gris	19.5 [IC :-5.9; 51.7]	Stable	28.7 [IC :0.4; 65]	Augmentation modérée
Gobemouche noir	-14.7 [IC :-44.4; 30.9]	Stable	38.9 [IC :-18.4; 136.2]	Incertain
Gorgebleue à miroir	53.4 [IC :-18.4; 188.4]	Incertain	23.8 [IC :-30.9; 121.7]	Incertain
Grand Corbeau	196.4 [IC :112.5; 313.3]	Augmentation forte	127.9 [IC :63.6; 217.4]	Augmentation forte
Grimpereau des bois	-3.7 [IC :-28.1; 29]	Stable	-16.4 [IC :-36.5; 10.1]	Incertain
Grimpereau des jardins	41.1 [IC :30.9; 52]	Augmentation modérée	15.3 [IC :8.6; 22.5]	Augmentation modérée
Grive draine	-2.9 [IC :-12.6; 7.8]	Stable	-8.3 [IC :-15.9; -0.1]	Déclin modéré
Grive litorne	-44 [IC :-66.4; -6.9]	Déclin modéré	-56.2 [IC :-74.3; -25.3]	Déclin modéré à fort
Grive musicienne	-3.9 [IC :-9.3; 1.8]	Stable	-0.4 [IC :-5.1; 4.5]	Stable
Grosbec casse-noyaux	56.1 [IC :26.1; 93.3]	Augmentation modérée	74.2 [IC :41.8; 114]	Augmentation forte
Guépier d'Europe	242.6 [IC :57.7; 644.3]	Augmentation modérée à forte	854.3 [IC :332.4; 2006]	Augmentation forte
Héron garde-boeufs	14686.4 [IC :6323.6; 33936.3]	Augmentation forte	1250.9 [IC :546.6; 2722.2]	Augmentation forte
Hirondelle de fenêtre	-25.4 [IC :-39.3; -8.4]	Déclin modéré	-8.9 [IC :-24.6; 10]	Stable
Hirondelle de rivage	0.5 [IC :-54; 119.6]	Incertain	-5.7 [IC :-57.4; 108.7]	Incertain
Hirondelle de rochers	82.9 [IC :-14.9; 293.4]	Incertain	88 [IC :-2.3; 262]	Incertain
Hirondelle rustique	-39.7 [IC :-44.6; -34.3]	Déclin modéré	-31.6 [IC :-37.2; -25.5]	Déclin modéré à fort
Huppe fasciée	-5.3 [IC :-18.2; 9.5]	Stable	1.9 [IC :-11.7; 17.6]	Stable
Hypolaïs ictérine	-79.1 [IC :-90.5; -53.7]	Déclin modéré à fort		NA
Hypolaïs polyglotte	-2.5 [IC :-11.4; 7.4]	Stable	-15.1 [IC :-21.7; -8]	Déclin modéré
Linotte mélodieuse	31.7 [IC :14.2; 51.9]	Augmentation modérée	20.1 [IC :5.5; 36.7]	Augmentation modérée
Locustelle tachetée	-74 [IC :-80.3; -65.6]	Déclin fort	-44.8 [IC :-62.5; -18.9]	Déclin modéré à fort
Loriot d'Europe	18.4 [IC :8.8; 28.9]	Augmentation modérée	34.6 [IC :24.5; 45.5]	Augmentation modérée à forte
Martinet noir	-65 [IC :-69.8; -59.4]	Déclin modéré à fort	-20.7 [IC :-32.3; -7.1]	Déclin modéré
Martin-pêcheur d'Europe	48.1 [IC :10.3; 98.8]	Augmentation modérée	21 [IC :-10.5; 63.4]	Incertain
Merle à plastron	-36.5 [IC :-66.1; 19]	Incertain	8.3 [IC :-47.6; 123.7]	Incertain
Merle noir	-1.9 [IC :-5.5; 1.9]	Stable	-11 [IC :-13.6; -8.2]	Déclin modéré
Mésange à longue queue	-1.1 [IC :-11.8; 10.8]	Stable	-12.6 [IC :-22.2; -1.7]	Déclin modéré
Mésange bleue	18.6 [IC :11.7; 25.9]	Augmentation modérée	-0.1 [IC :-4.6; 4.7]	Stable
Mésange boréale	-70.6 [IC :-79; -58.9]	Déclin modéré à fort	-38.5 [IC :-58.7; -8.6]	Déclin modéré à fort
Mésange charbonnière	3.1 [IC :-1.1; 7.4]	Stable	-1.3 [IC :-4.4; 1.9]	Stable
Mésange huppée	-27.7 [IC :-39.1; -14.1]	Déclin modéré	-16.9 [IC :-29.5; -2.1]	Déclin modéré
Mésange noire	-48.1 [IC :-56.2; -38.5]	Déclin modéré	-43 [IC :-50.1; -34.8]	Déclin fort
Mésange nonnette	-30.2 [IC :-38.9; -20.2]	Déclin modéré	-23.4 [IC :-32.9; -12.5]	Déclin modéré
Milan noir	83.9 [IC :59.9; 111.5]	Augmentation modérée	32.8 [IC :16.6; 51.3]	Augmentation modérée à forte
Moineau domestique	-3.5 [IC :-10.7; 4.3]	Stable	6.1 [IC :0.8; 11.7]	Augmentation modérée



Espèce	Tendances 2001-2025 (%)	Classification long terme	Tendance 2016-2025 (%)	Classification long terme
Moineau friquet	-89.2 [IC :-92.5; -84.6]	Déclin fort	-87.5 [IC :-91.8; -80.9]	Déclin fort
Moineau soulcie	131.3 [IC :5.2; 408.6]	Augmentation modérée à forte	-9.3 [IC :-54; 79.1]	Incertain
Perdrix grise	-60.5 [IC :-69.4; -48.9]	Déclin modéré	-50.4 [IC :-63.9; -31.9]	Déclin fort
Perdrix rouge	-40.5 [IC :-52; -26.3]	Déclin modéré	-27 [IC :-42.8; -6.8]	Déclin modéré
Perruche à collier	6364.7 [IC :2876.7; 13940]	Augmentation forte	92.5 [IC :24.7; 197.1]	Augmentation modérée à forte
Phragmite des joncs	-30.1 [IC :-59.5; 20.8]	Stable	7.2 [IC :-26; 55.3]	Incertain
Pic cendré	-41.5 [IC :-63.9; -5.1]	Déclin modéré	-36.8 [IC :-58.2; -4.3]	Déclin modéré à fort
Pic épeiche	31.6 [IC :23.7; 40]	Augmentation modérée	9.8 [IC :4.3; 15.7]	Augmentation modérée
Pic épeichette	-0.5 [IC :-17.5; 19.8]	Stable	23.8 [IC :1.3; 51.3]	Augmentation modérée
Pic mar	180.1 [IC :121.6; 254.1]	Augmentation forte	53.3 [IC :25.2; 87.7]	Augmentation modérée à forte
Pic noir	31.8 [IC :16; 49.8]	Augmentation modérée	27.6 [IC :12.1; 45.3]	Augmentation modérée
Pic vert	-18.5 [IC :-23.8; -12.9]	Déclin modéré	-14 [IC :-19.1; -8.6]	Déclin modéré
Pie bavarde	25 [IC :15.6; 35.2]	Augmentation modérée	8.1 [IC :1.1; 15.5]	Augmentation modérée
Pie-grièche à tête rousse	-17.7 [IC :-50.6; 37.2]	Stable	12.2 [IC :-44; 124.8]	Incertain
Pie-grièche écorcheur	44.6 [IC :26.8; 64.8]	Augmentation modérée	53.3 [IC :36.9; 71.7]	Augmentation forte
Pigeon biset	248.8 [IC :159.8; 368.5]	Augmentation forte	59.8 [IC :23.4; 107]	Augmentation modérée à forte
Pigeon colombin	240 [IC :162.8; 340]	Augmentation forte	50.5 [IC :20.4; 88.2]	Augmentation modérée à forte
Pigeon ramier	142.8 [IC :129.7; 156.6]	Augmentation forte	27.3 [IC :21.4; 33.5]	Augmentation modérée
Pinson des arbres	-6.1 [IC :-9.7; -2.3]	Déclin modéré	-12.6 [IC :-15.6; -9.5]	Déclin modéré
Pipit des arbres	-34.6 [IC :-42.3; -25.9]	Déclin modéré	-27.1 [IC :-34.9; -18.4]	Déclin modéré
Pipit farlouse	-81.4 [IC :-89; -68.6]	Déclin fort	-53.7 [IC :-70.5; -27.4]	Déclin modéré à fort
Pipit rousseline	-50.5 [IC :-70.3; -17.6]	Déclin modéré	-43.7 [IC :-66.5; -5.6]	Déclin modéré à fort
Pouillot de Bonelli	67.2 [IC :38.3; 102.3]	Augmentation modérée	9.1 [IC :-5.9; 26.4]	Stable
Pouillot fitis	-63.7 [IC :-70.9; -54.9]	Déclin modéré à fort	-33.7 [IC :-48; -15.4]	Déclin modéré à fort
Pouillot siffleur	-33.1 [IC :-45.8; -17.4]	Déclin modéré	-39.5 [IC :-52.1; -23.6]	Déclin modéré à fort
Pouillot véloce	6.1 [IC :1.4; 11]	Augmentation modérée	22.7 [IC :18.7; 26.7]	Augmentation modérée
Râle d'eau	-1.2 [IC :-52.6; 106.1]	Incertain	44 [IC :-25.7; 178.9]	Incertain
Roitelet à triple bandeau	133.1 [IC :105.5; 164.5]	Augmentation forte	13.6 [IC :3; 25.2]	Augmentation modérée
Roitelet huppé	-56.6 [IC :-62.9; -49.2]	Déclin modéré	-48.9 [IC :-56.3; -40.2]	Déclin fort
Rollier d'Europe	156.9 [IC :20.4; 448]	Augmentation modérée à forte	237.7 [IC :73.2; 558.3]	Augmentation forte
Rossignol philomèle	3.5 [IC :-3.5; 10.9]	Stable	14.7 [IC :8.8; 20.9]	Augmentation modérée
Rougegorge familier	32.4 [IC :25.6; 39.7]	Augmentation modérée	21.3 [IC :16.9; 25.9]	Augmentation modérée
Rougequeue à front blanc	75.2 [IC :53.8; 99.6]	Augmentation modérée	7.5 [IC :-3.2; 19.4]	Stable
Rougequeue noir	-7 [IC :-12.9; -0.8]	Déclin modéré	-11.4 [IC :-16; -6.7]	Déclin modéré
Rousserolle effarvatte	-30.6 [IC :-47.2; -8.7]	Déclin modéré	-35.3 [IC :-48.6; -18.5]	Déclin modéré à fort
Rousserolle turdoïde	-41.2 [IC :-75.3; 39.9]	Incertain	37.7 [IC :-24.3; 150.4]	Incertain
Rousserolle verderolle	-31.7 [IC :-57; 8.4]	Stable	104.2 [IC :25.3; 232.8]	Augmentation modérée à forte
Serin cini	-44.5 [IC :-50.5; -37.7]	Déclin modéré	16.8 [IC :5.3; 29.5]	Augmentation modérée
Sittelle torchepot	-28.7 [IC :-34.7; -22.1]	Déclin modéré	-19.5 [IC :-25.7; -12.9]	Déclin modéré
Tarier des prés	-73.2 [IC :-83.6; -56.4]	Déclin modéré à fort	-48.1 [IC :-66.5; -19.5]	Déclin modéré à fort
Tarier pâtre	-1.8 [IC :-11.2; 8.6]	Stable	13.3 [IC :3.5; 23.9]	Augmentation modérée
Torcol fourmilier	11.5 [IC :-11; 39.7]	Stable	5.2 [IC :-14.9; 30]	Stable
Tourterelle des bois	-54.7 [IC :-58.8; -50.3]	Déclin modéré	-6.6 [IC :-14.9; 2.5]	Stable
Tourterelle turque	-1.6 [IC :-8; 5.3]	Stable	-16.1 [IC :-20.7; -11.1]	Déclin modéré
Traquet motteux	-19.6 [IC :-52.9; 37.2]	Stable	-54.4 [IC :-78.4; -3.7]	Déclin modéré à fort

Espèce	Tendances 2001-2025 (%)	Classification long terme	Tendance 2016-2025 (%)	Classification court terme
Troglodyte mignon	-32.9 [IC :-36.2; -29.3]	**Déclin modéré**	-29.7 [IC :-32.6; -26.6]	**Déclin modéré**
Vanneau huppé	-79.7 [IC :-87; -68.1]	**Déclin fort**	-62.4 [IC :-76.9; -38.8]	**Déclin fort**
Verdier d'Europe	-67 [IC :-69.6; -64.3]	**Déclin fort**	-43.6 [IC :-47.9; -39]	**Déclin fort**



Troglodyte mignon © *Fabrice Cahez*

Catégorisation des tendances
par espèce

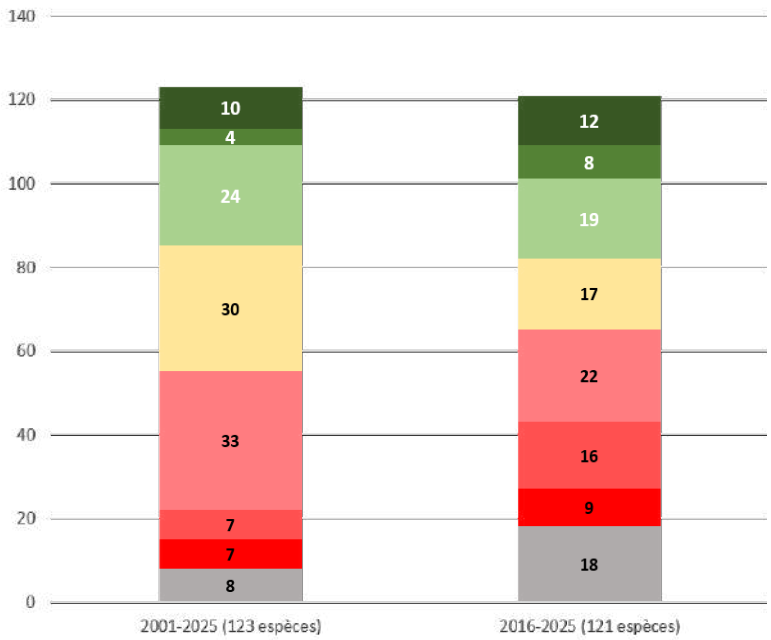

Nombre d'espèces par catégories de variation sur les deux périodes étudiées.

EXPLICATION DES **CATÉGORIES**

Augmentation forte : borne min. de l'intervalle de confiance supérieure à 1.03.

Augmentation modérée à forte : borne min. de l'intervalle de confiance supérieure à 1 et borne max. supérieure à 1.03.

Augmentation modérée : intervalle de confiance compris entre 1 et 1.03

Stable : intervalle de confiance compris entre 0.961 et 1.03 et borne max. supérieure à 1.

Déclin modéré : intervalle de confiance compris entre 0.961 et 1.

Déclin modéré à fort : borne max. de l'intervalle de confiance inférieure à 1 et borne min. inférieure à 0.961.

Déclin fort : borne max. de l'intervalle de confiance inférieure à 0.961.

Incertain : l'intervalle de confiance recoupe 1, et la borne min. est inférieure à 0.961 et/ou la borne max. est supérieure à 1.03.

Des tendances préoccupantes sur le long terme, pour un tiers des espèces évaluées

Bien qu'un peu plus de la moitié des espèces évaluées soient stables ou en augmentation, l'état des populations d'oiseaux communs en France métropolitaine reste préoccupant sur le long terme. En effet, parmi les 123 espèces évaluées, 38 % sont en déclin, dont 7 espèces en déclin fort (soit 5 %) depuis 2001 : le Bruant Jaune (-75 %), la Locustelle tachetée (-74 %), le Pipit farlouse (-81 %), le Vanneau huppé (-80 %), le Moineau friquet (-90 %), le Verdier d'Europe (-67 %) et le Bruant ortolan (-85 %). Si la Locustelle tachetée n'est encore classée que comme quasi-menacée en France, le Moineau friquet est considéré « en Danger » sur la liste rouge.



Tarier pâtre *© Antoine Dusart*

Peu de changements sur le court terme

Avec moins de données disponibles, les tendances court terme sont incertaines pour près de 15 % des espèces (contre 9 % sur le long terme). Pour les autres, les tendances court terme suivent logiquement les mêmes directions que les tendances long terme avec toutefois des amplitudes différentes. A noter cependant des changements de tendances pour certaines espèces communes comme le Serin cini, en déclin modéré sur le long terme (-44.5 % [IC :-50.5; -37.7]), et en augmentation modérée sur le court terme (16.8 % [IC : 5.3; 29.5]).

Ces résultats montrent d'une part que les dynamiques de population changent, mais aussi qu'il est important d'affiner les analyses, une seule tendance à long terme ne permettant pas de mesurer les changements récents qui peuvent être liés à des changements dans les politiques environnementales.

Quelques résultats remarquables

Fauvette à tête noire, *Sylvia atricapilla* :

+28,4 % (tendance comprise entre +23,6 % et +33,3 %) entre 2001 et 2025

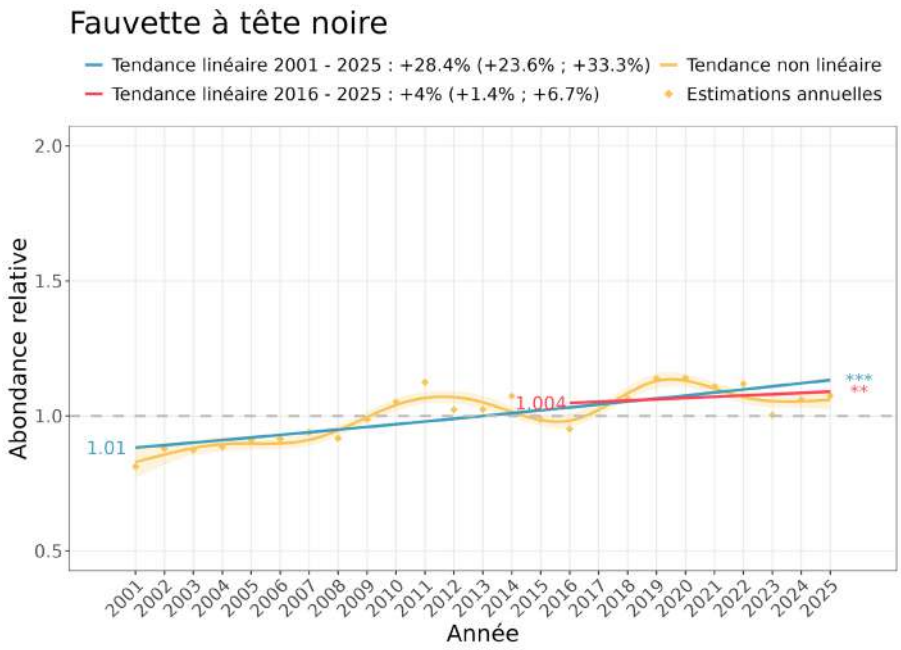

La Fauvette à tête noire est l'espèce nicheuse la plus abondante en France métropolitaine, avec une population estimée entre 9 et 10,5 millions de couples (Nabias *et al.,* 2024). Présente sur quasiment tout le territoire, cette fauvette fréquente particulièrement les zones buissonnantes, aussi bien dans les haies que dans les massifs forestiers à sous-bois denses. D'après le STOC, elle est en augmentation depuis 2001 de plus de 28 %. Bien que moins prononcée, cette augmentation se poursuit sur le court terme ce qui suggère que la Fauvette à tête noire se porte bien malgré un environnement changeant.

Référence :

Nabias, J., Barbaro, L., Fontaine, B., Dupuy, J., Couzi, L., Vallé, C. & Lorrillière, R. (2024) Reassessment of French breeding bird population sizes using citizen science and accounting for species detectability. *PeerJ,* 12, e17889.



Fauvette à tête noire © Fabrice Croset

EXPLICATION DES **GRAPHIQUES**

Chaque graphique représente la tendance de la population nicheuse française d'une espèce calculée à partir des données du STOC. On y retrouve les indices d'abondance relative pour chaque année (point orange) ainsi qu'une courbe avec intervalle de confiance qui représente les variations d'abondance au cours de la période. Les courbes bleues et rouges montrent les tendances linéaires respectivement à long et court terme. Enfin, le taux de croissance de l'espèce sur le long et court terme ainsi que les intervalles de confiance à 95 % sont mentionnés au-dessus de la courbe. A gauche de la courbe, vous trouverez le taux d'accroissement annuel et à droite de celle-ci, la significativité, figurée comme tel : ns, non significatif, * significatif avec un risque de 5 % de se tromper, ** avec un risque de 0.5 %, ***avec un risque de 0.05 %.

Martin-pêcheur d'Europe, *Alcedo atthis* :

+48,1 % (tendance comprise entre +10,3 % et +98,8 %) entre 2001 et 2025

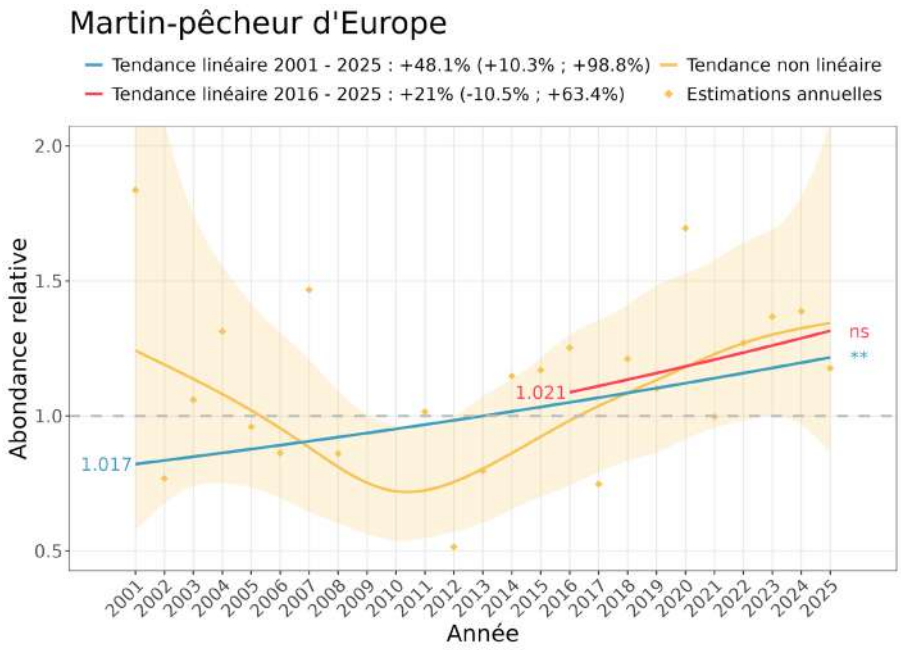

En déclin jusqu'en 2011, le Martin-pêcheur montre depuis une tendance à l'augmentation avec toutefois de fortes variations interannuelles. La tendance est incertaine sur le court terme. Migrateur partiel, le Martin-pêcheur effectue des mouvements de faible amplitude après la reproduction ce qui le rend particulièrement sensible aux hivers rigoureux qui gèlent les mares et les canaux dans lesquels il pêche. Toutefois, avec le réchauffement climatique et la raréfaction des vagues de froid, la survie hivernale des individus pourrait être favorisée ce qui se traduit dans les tendances des populations nicheuses.

Bruant jaune, *Emberiza citrinella* :

-74,6 % (tendance comprise entre -77,1 % et -71,9 %) entre 2001 et 2025

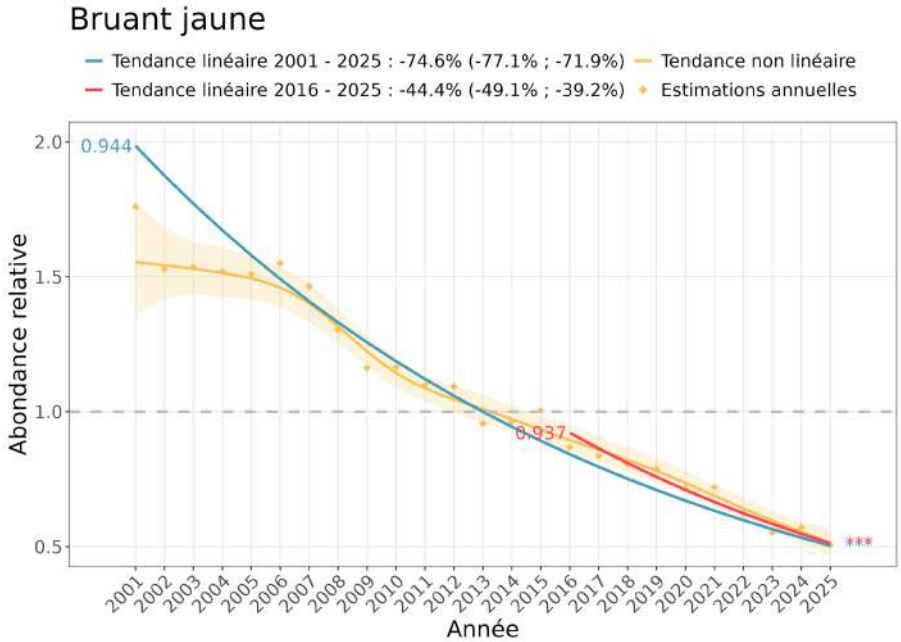

Parmi le déclin des espèces des milieux agricoles, le Bruant jaune est probablement l'une des meilleures illustrations. Le déclin, linéaire depuis 2001, s'élève à -75 %. Si l'on se base sur une population actuelle estimée autour de 453 000 couples (Nabias *et al.*, 2024), on peut estimer que depuis 2001 la France a perdu entre 1.1 et 1.42 million de couples de bruants jaunes… Cette espèce combine probablement plusieurs pressions qui expliquent ce déclin drastique. La régression de l'élevage et des prairies naturelles dans une grande partie du territoire au profit de l'agriculture céréalière qui lui est défavorable. Parallèlement, cette espèce affectionne d'avantage les climats frais ce qui explique sa répartition clairsemée dans la moitié sud de la France, notamment sur le pourtour méditerranéen où elle est absente. L'augmentation des températures dans le cadre du réchauffement climatique pourrait être une raison supplémentaire qui explique son déclin dans le pays.

Bruant zizi, *Emberiza cirlus* :

+23,9 % (tendance comprise entre +11,4 % et +37,9 %) entre 2001 et 2025

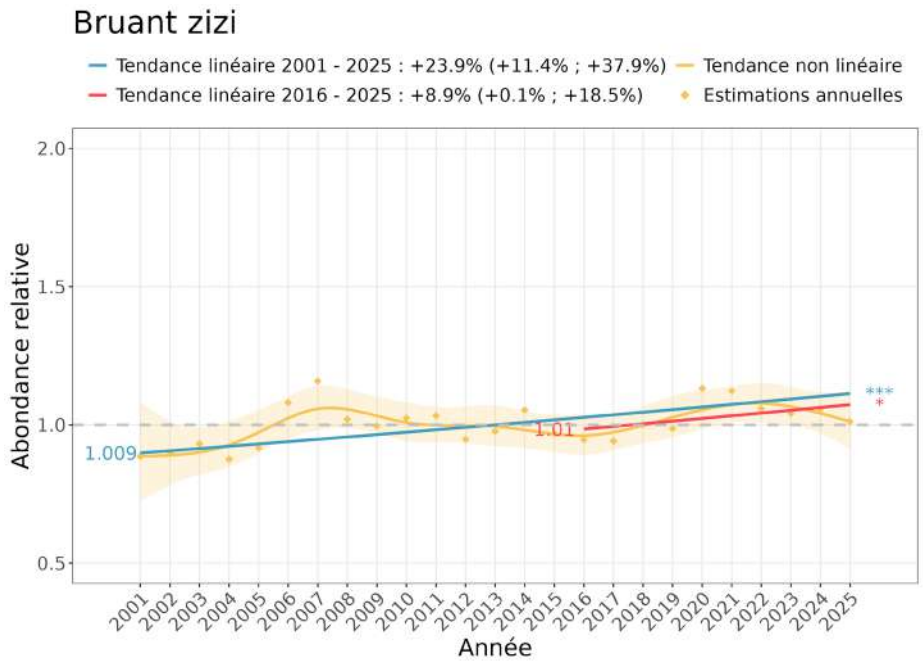

Autre bruant, autre tendance. Le Bruant zizi montre une tendance à l'augmentation depuis 2001, de l'ordre de 24 %, cette tendance se poursuivant sur le court terme. Ce résultat se traduit également dans l'évolution des répartitions. Le Bruant zizi colonise progressivement le quart nord-est du pays, notamment la Marne, l'Aube et la Meuse. Plutôt thermophile et cantonné aux milieux ruraux ouverts, ce bruant pourrait profiter de l'augmentation des températures pour étendre sa répartition vers le Nord, même dans les habitats à dominante agricole, peu favorables, qu'il fréquente.



Bruant zizi © *Jean-Paul Leau*

Hirondelle rustique, *Hirundo rustica* :

-39,7 % (tendance comprise entre -44,6 % et -34,3 %)
entre 2001 et 2025

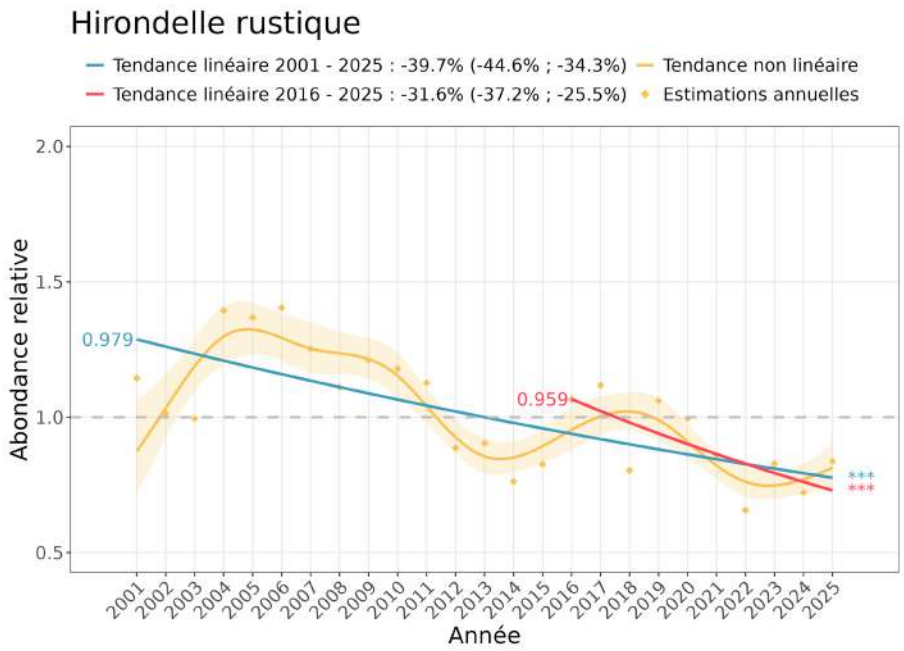

L'Hirondelle rustique était considérée dans l'Atlas des oiseaux nicheurs de 1976 (Yeatman, 1976) comme l'une des cinq espèces les plus abondantes de France. Elle occupe désormais le 11e rang selon les travaux de thèse de Jean Nabias soutenue en 2023, en accord avec le déclin constaté dans le STOC, de l'ordre de 40 %. L'Hirondelle rustique étant une espèce coloniale, le STOC n'est pas complètement adapté pour surveiller ses populations. En effet, de nombreux suivis locaux sur le comptage des nids montrent des déclins encore plus alarmants que le STOC. Pour cet oiseau entièrement insectivore, l'hécatombe que connaissent les insectes en Europe a certainement des répercussions dramatiques : suivant les études, des chiffres de 75 %, voire 95 % sont avancés pour quantifier le déclin de la biomasse des insectes volants en moins de 30 ans ! S'ajoute aussi la perte d'habitats de reproduction avec la rénovation des bâtiments, notamment des fermes dans la cadre de la déprise agricole.



Hirondelle rustique © *Fabrice Croset*

Référence :

Yeatman, L. (1976) *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société ornithologie de France, Paris, 282 pages.

L'indicateur STOC
par groupe d'espèces spécialistes

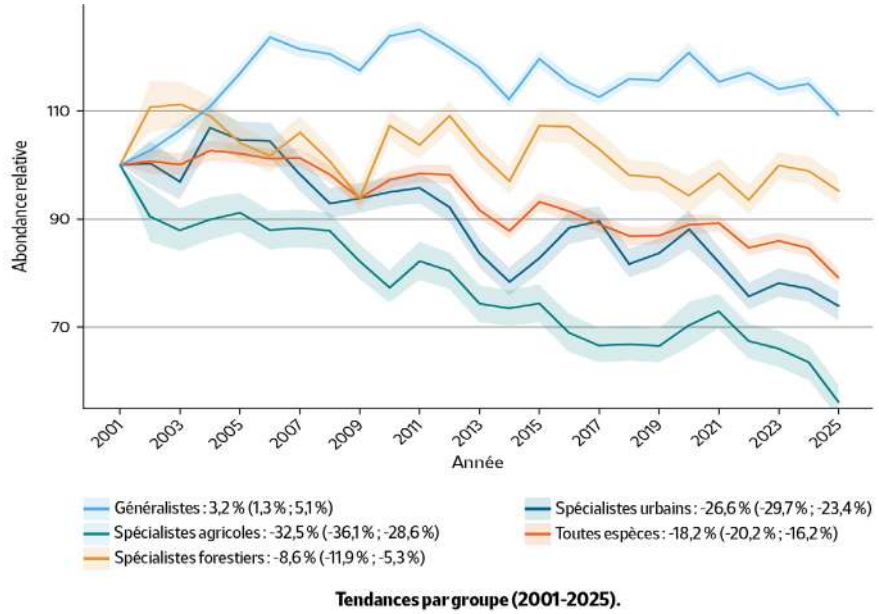

Tendances par groupe (2001-2025).

73 espèces

sont sélectionnées pour définir les groupes d'espèces spécialistes. Cet indicateur permet donc de définir la tendance globale de 3 cortèges spécialistes (agricoles, forestiers et urbains) et celui des généralistes depuis 2001.

50 espèces

ne fréquentent principalement que 2 de ces 3 habitats. Elles ne sont donc ni spécialistes, ni généralistes.

Tendances de 73 espèces communes de 2001 à 2025 suivant la classification du STOC.

COMPOSITION DES **GROUPES D'ESPÈCES**

Généralistes : Pigeon ramier, Coucou gris, Pic vert, Fauvette à tête noire, Pinson des arbres, Rossignol philomèle, Merle noir, Accenteur mouchet, Loriot d'Europe, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Corneille noire, Geai des chênes, Hypolaïs polyglotte.

Spécialistes agricoles : Vanneau huppé, Buse variable, Faucon crécerelle, Perdrix rouge, Perdrix grise, Caille des blés, Huppe fasciée, Alouette des champs, Alouette lulu, Cochevis huppé, Pipit farlouse, Pipit rousseline, Bergeronnette printanière, Fauvette grisette, Tarier pâtre, Tarier des prés, Pie-grièche écorcheur, Corbeau freux, Linotte mélodieuse, Bruant jaune, Bruant zizi, Bruant proyer, Bruant ortolan.

Spécialistes forestiers : Pic épeiche, Pic mar, Pic noir, Fauvette mélanocéphale, Pouillot de Bonelli, Pouillot siffleur, Pouillot véloce, Pouillot fitis, Roitelet huppé, Roitelet à triple bandeau, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Grimpereau des bois, Troglodyte mignon, Grive musicienne, Grive draine, Rougegorge familier, Mésange huppée, Mésange noire, Mésange nonnette, Mésange boréale, Grosbec casse-noyaux, Bouvreuil pivoine.

Spécialistes urbains : Tourterelle turque, Martinet noir, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Rougequeue noir, Rougequeue à front blanc, Choucas des tours, Pie bavarde, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Serin cini, Moineau domestique, Moineau friquet.

Les spécialistes des milieux agricoles et urbains en danger

Ces indicateurs proposent des tendances moyennes calculées à partir des tendances d'une sélection d'espèces regroupées selon leur préférence en termes d'habitats : agricole, forestier, bâti. Les espèces généralistes, elles, sont rencontrées dans les trois types d'habitats. La chute la plus importante concerne toujours les oiseaux spécialistes des milieux agricoles qui ont décliné en moyenne de 32,5 % depuis 2001. Ce fort déclin est la conséquence directe des pratiques de l'agriculture conventionnelle, qui constituent la première cause du déclin des oiseaux communs en Europe (Rigal *et al.*, 2023). Les pratiques mises en cause sont en premier lieu l'homogénéisation du paysage, due à l'augmentation de la taille des parcelles, et l'utilisation massive de produits phytosanitaires.

Les oiseaux spécialistes du milieu bâti subissent aussi un fort déclin (-26,6 %), probablement lié à la diminution des ressources alimentaires, notamment des insectes, à la raréfaction des sites propices à la nidification (perte de cavités due au ravalement des bâtiments et à l'abattage des vieux arbres, nettoyage des façades favorables aux hirondelles) et à la pollution. Les spécialistes forestiers sont également en déclin mais dans des proportions moins importantes (-8,6 %). Ce résultat peut être mis en relation avec l'augmentation du couvert boisé sur l'ensemble du territoire, même si les modes de gestion des espaces forestiers, principalement axés sur la production de bois pour diverses activités, ne sont que peu adaptés à la conservation des espèces forestières. Enfin, les espèces généralistes, après une phase d'expansion jusqu'au milieu des années 2000 où elles ont pris la place des spécialistes déclinant, semblent maintenant marquer le pas (+3,2 %). Cette stagnation récente masque des situations contrastées selon les espèces. Par exemple, la Fauvette à tête noire est en augmentation (+28,4 % en 25 ans), tandis que l'Accenteur mouchet est en déclin (-38,2 % sur la même période).

Référence :

Rigal, S. *et al.* (2023) Farmland practices are driving bird population decline across Europe. *Proc. Natl. Acad. Sci.* U.S.A, 120, e2216573120.

QUELLES TENDANCES DANS **L'UNION EUROPÉENNE ?**

Un déclin également alarmant à l'échelle de l'Europe !

La France s'inscrit dans un effort collectif : des programmes de suivi comparables au STOC sont réalisés dans une trentaine de pays à travers l'Europe. Chaque année, ces données sont centralisées pour élaborer un indice européen reflétant l'état de santé des populations d'oiseaux. Ces indicateurs officiels servent notamment aux décideurs pour mesurer l'efficacité des politiques environnementales européennes.

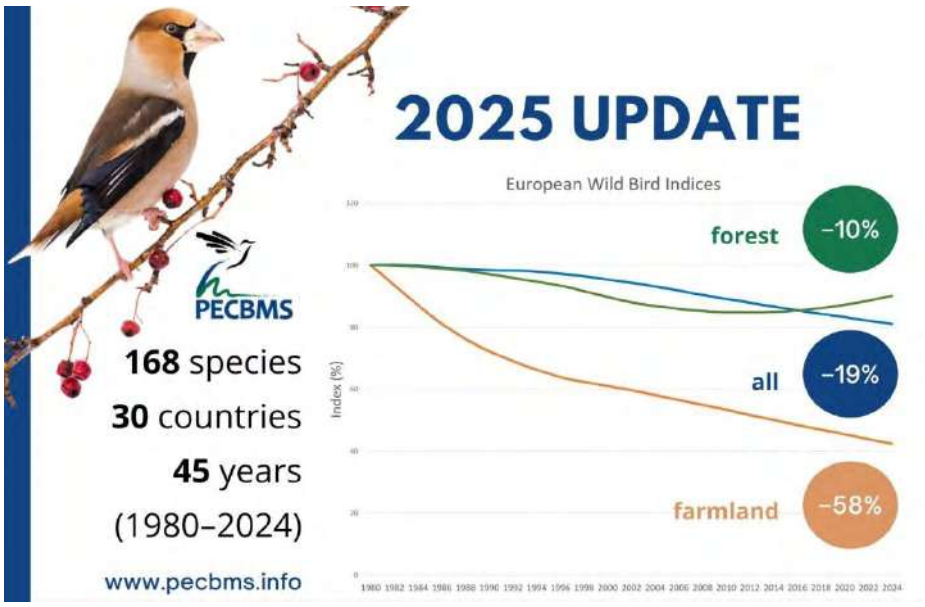

Le STOC
dans les outre-mers

Le STOC se décline également dans les outre-mers ! En raison des caractéristiques paysagères de ces territoires (reliefs, forêts denses…), le dispositif s'adapte pour permettre l'accès aux zones à prospecter.

Mayotte dans la tourmente

Le cyclone Chido a considérablement dégradé les conditions de vie des habitants de Mayotte. Il n'a pas non plus épargné la biodiversité locale avec de nombreux écosystèmes ravagés par la catastrophe naturelle. Cette biodiversité était déjà largement mise en péril par les activités et les pressions anthropiques sans cesse croissantes. Dans ce contexte, le STOC de Mayotte, mis en place en 2020 par le GEPOMAY, se révèle être un outil précieux qui permettra d'obtenir des indicateurs de l'état de santé des milieux et de mieux cibler les actions nécessaires à la protection de la biodiversité du territoire.

En amont de sa mise en place, le protocole du STOC a été adapté localement du fait des difficultés d'accessibilité de certaines parties de l'île. Jusqu'en 2025, le suivi reposait sur une vingtaine d'itinéraires répartis sur l'ensemble du territoire. Les observateurs suivaient un parcours composé de 7 à 10 points d'écoute de 5 minutes, espacés d'au minimum 300 mètres et estimaient la distance à laquelle se trouvent les individus contactés. Ces itinéraires, réalisés deux fois par an pendant la saison de reproduction, permettaient d'obtenir des données sur les populations d'oiseaux communs dans les trois types d'habitats principaux de l'île : urbains, agricoles et forestiers.

A partir de 2026, suite à une concertation avec le MNHN, le nombre d'itinéraires va augmenter pour tenter d'atteindre la quarantaine de parcours, mais un seul passage sera désormais réalisé. En effet, il a été constaté qu'il n'y avait pas de différences significatives d'abondance et de diversité entre le passage 1 et le passage 2.

Le territoire étant très morcelé, il est souvent difficile d'obtenir des points avec des habitats homogènes. Le couvert forestier est ainsi estimé autour de chaque point, partant de l'hypothèse que les cortèges d'oiseaux de l'île dépendent de ce paramètre.

Depuis 2020, entre 20 et 26 espèces sont observées dans le cadre du STOC Mayotte. En 2025, 1638 individus ont été contactés toutes espèces confondues sur les 19 itinéraires réalisés par 8 agents du GEPOMAY, et 5 observateurs bénévoles. En 2025, le nombre d'observateurs bénévoles a malheureusement chuté, mais un nouvel appel a été lancé pour tenter de redynamiser le suivi.

Malgré tout, les premiers résultats post-Chido sont particulièrement encourageants dans l'optique d'obtenir des tendances de population en fonction des habitats. Il est primordial que le STOC soit poursuivi à Mayotte pour comprendre les conséquences du cyclone Chido sur les oiseaux : la comparaison des données pré-et post-Chido pourrait permettre d'évaluer la façon dont l'avifaune réagit après une telle catastrophe, en plus de continuer à étudier les tendances populationnelles des oiseaux mahorais sur le long terme.



Mangrove de Tsioni *© Emilien Dautrey/GEPOMAY*

Premières tendances à 10 ans pour la Guadeloupe !

Ce programme a été mis en place dans l'archipel guadeloupéen en 2014 sous l'impulsion de l'association AMAZONA et avec le soutien financier de la DEAL Guadeloupe et du Parc National ainsi que l'appui technique de l'OFB. Depuis plusieurs années maintenant, entre le 1er avril et le 30 juin (2 passages par an), 550 points d'écoute sont réalisés par 10 observateurs. La méthode diffère légèrement du STOC pratiqué dans l'hexagone, avec des points d'écoute répartis le long de transects (10 points pour chaque transect).

A l'exception des Saintes, tout l'archipel accueille des circuits dans le cadre de ce suivi. Après 12 années de suivi et plus de 90 000 données collectées de 90 espèces différentes, les résultats sont robustes pour une trentaine. Parmi celles-ci, sept espèces présentent une tendance à la hausse contre huit à la baisse. Pour les espèces en hausse, certaines sont introduites comme la Tourterelle turque (+256 % en 12 ans). Le Vacher luisant, espèce qui parasite d'autres oiseaux, était absent des comptages lors des trois premières années mais montre désormais une forte croissance (149 individus contactés en 2025). Les Moqueurs grivotte et corossol montrent eux aussi une augmentation de leur population nicheuse, respectivement de 36 et 51 %. Il est possible que la diminution de la pression de chasse sur ces deux espèces explique cette augmentation.

Cependant, plusieurs espèces présentent une tendance inverse. Citons les Sporophiles rougegorge (-22 %) et cici (-43 %), la Paruline jaune (-36 %), les Colibris madère (-30 %) et huppé (-13 %) ou encore les deux espèces probablement les plus communes de Guadeloupe, à savoir l'Elénie siffleuse (-30 %) et le Sucrier à ventre jaune (-38 %). Enfin, la Paruline caféiette, endémique de Guadeloupe et de la Dominique connaît une chute très importante de l'ordre de 42 %.

Il est difficile de comprendre pourquoi ces espèces diminuent mais il est probable que la destruction des habitats, les pesticides, les changements climatiques et les espèces exotiques envahissantes jouent ici un rôle fort.



Paruline caféiette *© Anthony Levesque*

*«Endémique de la **Guadeloupe** et de la **Dominique**, cette espèce a **diminué significativement de 42%** entre 2014 à 2025 selon les résultats du programme STOC Guadeloupe. »*

UN SUIVI QUI PORTE SES FRUITS EN OUTREMER

Historiquement le protocole a également été déployé en Guyane, Martinique, Nouvelle-Calédonie et à la Réunion. La mobilisation et l'engagement des observateurs a permis de présenter pour la première fois les résultats de ce suivi sur 12 ans en Guyane lors du Colloque Francophone de l'Ornithologie en 2025. Visionnez la présentation via ce lien.

LE SHOC : SUIVI HIVERNAL DES OISEAUX COMMUNS

Au même titre que le STOC, le SHOC a pour objectif de mesurer l'état des communautés d'oiseaux communs sur l'ensemble du territoire. Cependant, ce dispositif se focalise sur l'hivernage, une phase du cycle biologique peu étudiée jusqu'à aujourd'hui concernant les oiseaux communs terrestres. En effet, beaucoup d'espèces passent l'hiver dans l'Hexagone. Il peut s'agir aussi bien de populations sédentaires comme le Moineau domestique ou de migrateurs venus du nord de l'Europe comme la Grive mauvis ou le Pinson du Nord. Le protocole est inspiré de celui du STOC, avec quelques différences liées notamment au fait qu'en hiver la détectabilité des espèces se fait moins facilement par les vocalisations.

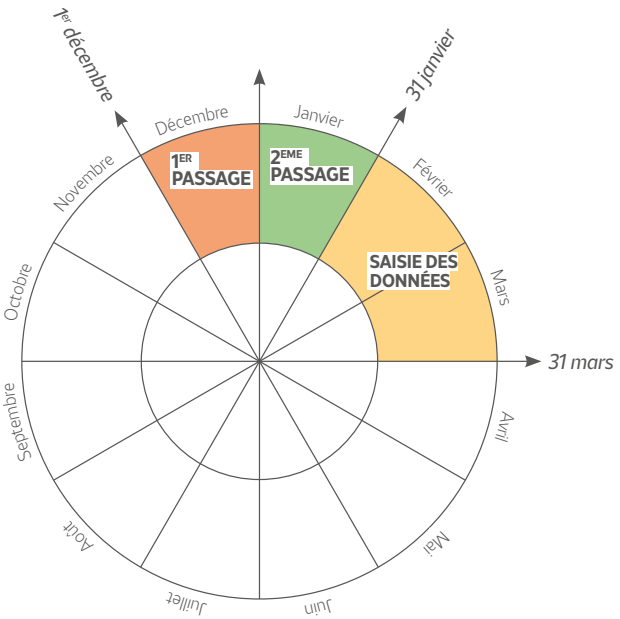

LE **PROTOCOLE SHOC** EN BREF

Le SHOC est un **protocole standardisé** de suivi des populations hivernales des oiseaux communs :

- Un **carré de 2 x 2 km tiré au sort** dans un **rayon de 10km** autour d'une localité **choisie par l'observateur.**
- **10 transects de 300 mètres** chacun positionné dans le carré en tenant compte des différents habitats du carré.
- **2 passages** : le premier entre le 1er et le 31 décembre ; le second entre le 1er et le 31 janvier.
- Un intervalle de **2 semaines minimum** doit être respecté entre les 2 passages.
- Chaque oiseau vu ou entendu est **identifié puis noté**.
- Chaque année, le suivi est **reproduit à l'identique** : **même ordre de réalisation** des transects et **passages aux mêmes dates** (à 2-3 jours près). Un unique observateur par carré !
- Saisie des données **jusqu'au 31 mars.**
- Possibilité de réaliser son carré SHOC sur son carré STOC (et inversement !).

Consultez le protocole complet.



Pinson du Nord *© Fabrice Cahez*

Couverture et participation
Hiver 2024/2025

Cela fait plus de 10 ans que le SHOC a été lancé et qu'il complète les informations obtenues par le STOC. Les ornithologues montrent qu'ils ne sont pas frileux et continuent à aller sur le terrain en hiver puisqu'on enregistre une croissance continue de la participation. Près de 840 carrés ont été suivis l'hiver 2024/2025 par 742 observateurs !

Une participation croissante

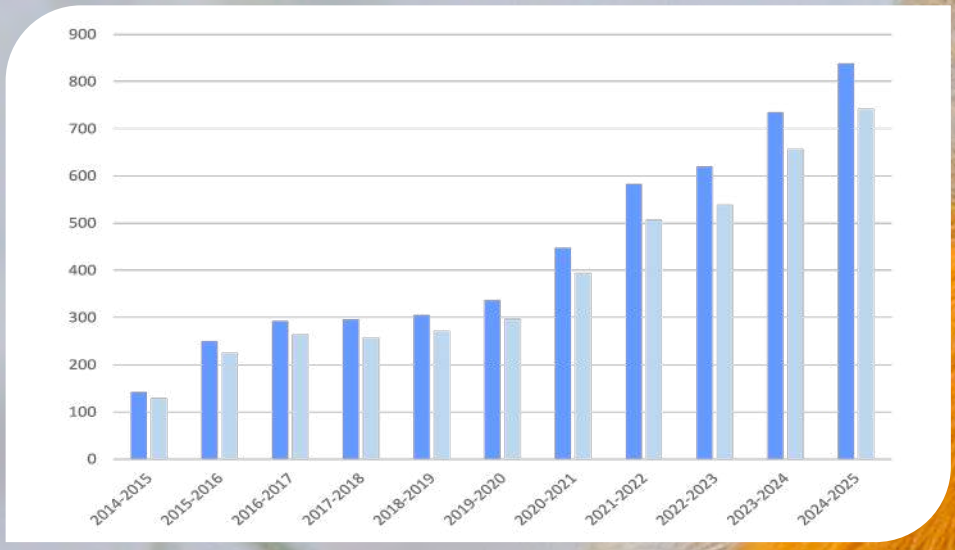

Évolution de la participation au SHOC depuis la saison 2014/2015, nombre de carrés (bleu foncé) et en nombre d'observateurs (bleu clair).

En 2024/2025, 172 nouveaux carrés ont été dénombrés, soit une part de près de 21 % de nouveaux carrés.

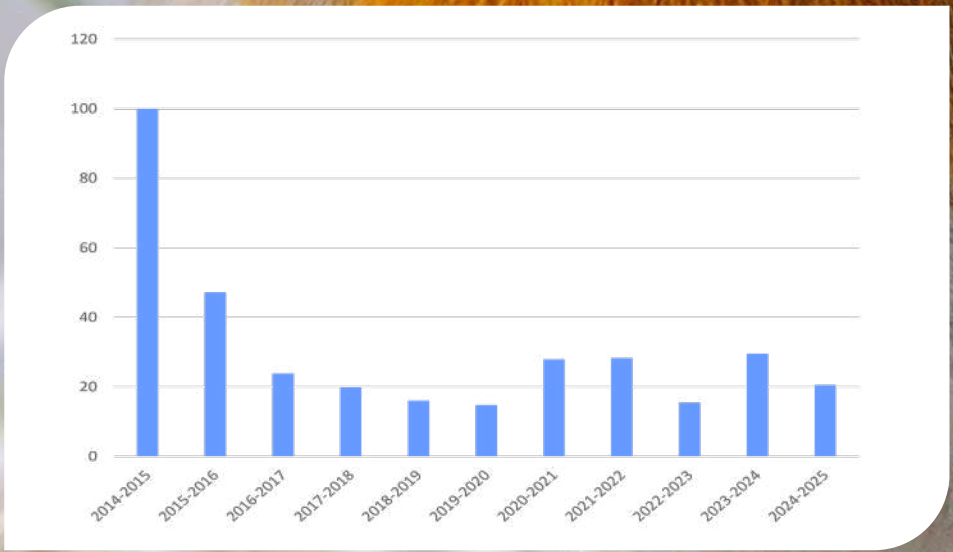

Pourcentage de création de nouveaux carrés par an depuis 2014/2015.

Une couverture hétérogène mais en progression

228
espèces observées depuis 2014

177
espèces observées sur l'hiver 2024/2025

1 280
carrés suivis au moins une fois depuis 2014

1 081
participants depuis 2014

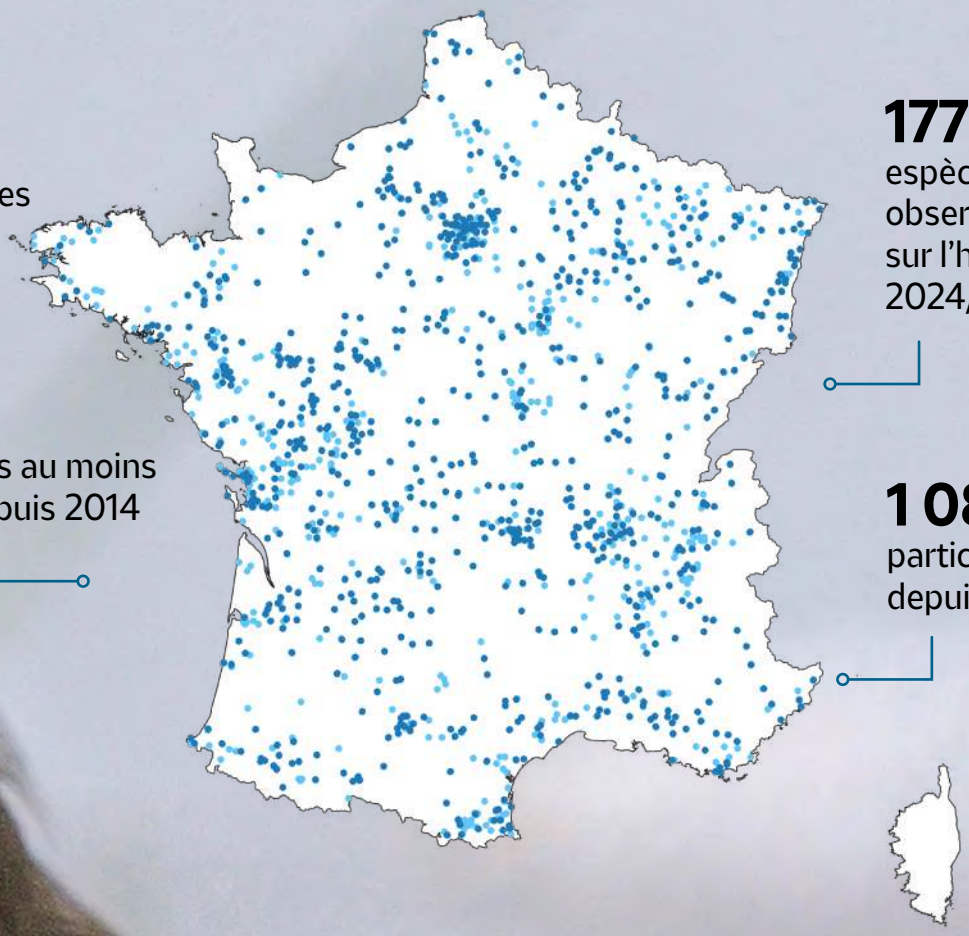

Couverture du SHOC en France métropolitaine. En bleu clair, les carrés suivis au moins une fois depuis 2014/2015, en bleu foncé ceux suivis en 2024/2025.

TESTEZ VOTRE **OREILLE** !

Avez-vous suivi la mise en ligne d'AcouSHOC, jumeau d'AcouSTOC ? Lancé par le MNHN, ce quiz d'entrainement et d'auto-évaluation à l'identification des chants d'oiseaux existe maintenant pour le SHOC.

A partir d'une banque de chants et cris d'une soixantaine d'espèces d'oiseaux communs, le quiz vous propose d'en identifier dix à chaque essai. Après validation de vos réponses, une page vous donne les résultats. Vous pouvez alors réécouter les sons, en découvrant les descriptions des vocalisations et les aides à l'identification.

Découvrez AcouSHOC !

La couverture du SHOC, encore hétérogène, marque une progression croissante. Comparé au STOC, le SHOC est encore jeune et nous encourageons les observateurs du STOC qui ne font pas encore de SHOC à suivre leur carré durant l'hiver. Depuis la création du SHOC, 55 % des carrés sont aussi suivis pour le STOC !

Rougegorge familier *© Fabrice Cahez*

Longévité des carrés SHOC

La longévité moyenne d'un carré SHOC est de 3,9 années, fournissant déjà des données précieuses. Mais comme pour le STOC, la robustesse du programme repose sur des comptages répétés sur les mêmes sites et sur le long terme. Depuis 2014, 57 % des carrés ont été suivis entre un et trois ans, et 29 % des carrés ont été suivis 5 ans ou plus. Notons qu'au total 1 280 carrés ont été suivis depuis 2014/2015 !

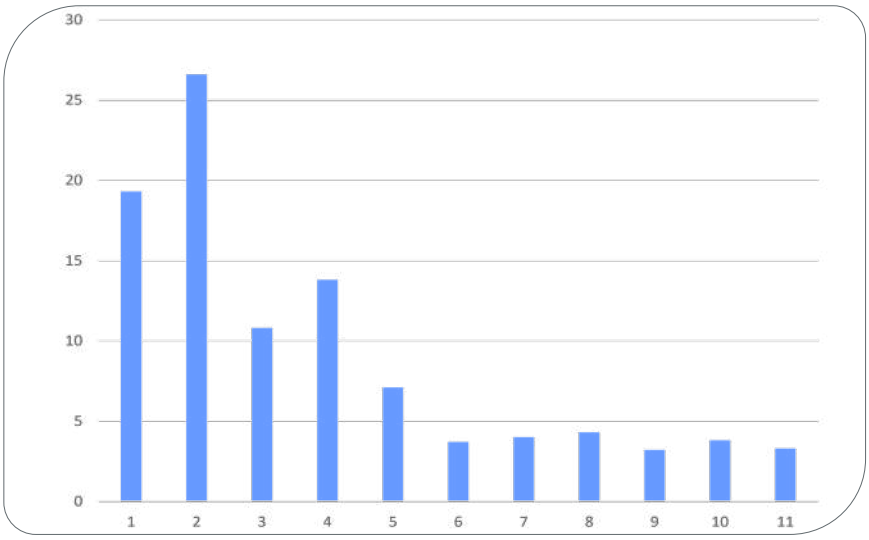

Longévité des carrés SHOC en 2024/2025 (pourcentage de carrés en fonction du nombre d'année de suivi).



Pinson des arbres *© Fabrice Cahez*

Bilan descriptif du SHOC
Hiver 2024/2025

Grâce à la forte motivation et participation des observateurs, ce sont 177 espèces qui ont été observées. Quelques espèces peu communes ont pu être notées telles que le Tichodrome échelette, la Lusciniole à moustache, le Butor étoilé ou encore le Merle à plastron. Quant aux espèces les plus communes, nous retrouvons sur la saison 2024/2025 la Mésange charbonnière, le Merle noir et le Pinson des arbres en tête du classement des espèces les plus fréquemment rencontrées.

Classement des 20 espèces les plus fréquentes durant l'hiver 2024/2025

Espèces	Pourcentage de carrés occuppés
Mésange charbonnière	97,1
Merle noir	96,6
Pinson des arbres	96,1
Mésange bleue	95,3
Corneille noire	94,3
Rougegorge familier	93,5
Pigeon ramier	87,9
Etourneau sansonnet	82,2
Geai des chênes	79,7
Troglodyte mignon	78,6
Pie bavarde	77,6
Buse variable	76,6
Moineau domestique	74,4
Pic épeiche	71,5
Grimpereau des jardins	63,8
Pic vert	61
Sittelle torchepot	59,1
Tourterelle turque	58
Orite à longue queue	57
Chardonneret élégant	53,7



Evolution des tendances des oiseaux communs en hiver en France métropolitaine

Le SHOC permet de produire des tendances fiables pour 89 espèces communes depuis l'hiver 2014/2015.

Espèce	Tendances 2015-2025	Classification
Accenteur mouchet	-20.2 [IC :-31.5; -7]	Déclin modéré
Alouette des champs	4.1 [IC :-28; 50.3]	Incertain
Alouette lulu	117.5 [IC :42.7; 231.3]	Augmentation forte
Bec-croisés des sapins	-41.9 [IC :-84.2; 113]	Incertain
Bergeronnette des ruisseaux	15.2 [IC :-16.4; 58.6]	Incertain
Bergeronnette grise	48.1 [IC :12.6; 94.7]	Augmentation modérée à forte
Bouscarle de Cetti	168.5 [IC :84.7; 290.4]	Augmentation forte
Bouvreuil pivoine	-55.3 [IC :-66; -41.1]	Déclin fort
Bruant des roseaux	11.7 [IC :-30.5; 79.4]	Incertain
Bruant fou	2.9 [IC :-57; 146.6]	Incertain
Bruant jaune	-61.7 [IC :-76.3; -38.2]	Déclin fort
Bruant proyer	-31.4 [IC :-72.5; 71.3]	Incertain
Bruant zizi	24.9 [IC :-6.4; 66.6]	Incertain
Busard des roseaux	-21.1 [IC :-66.2; 84.5]	Incertain
Busard Saint-Martin	8.4 [IC :-35.9; 83.4]	Incertain
Buse variable	-7.5 [IC :-17.2; 3.4]	Stable
Chardonneret élégant	-1.4 [IC :-23.6; 27.2]	Stable
Chevalier culblanc	49.7 [IC :-13; 157.6]	Incertain
Choucas des tours	89.1 [IC :20.4; 197.2]	Augmentation modérée à forte
Cincle plongeur*	-41.6 [IC :-75.5; 39.1]	Incertain
Cisticole des joncs	38.2 [IC :-23.9; 151.1]	Incertain
Cochevis huppé	-69.7 [IC :-88.1; -23.1]	Déclin modéré à fort
Corbeau freux	-9.2 [IC :-46.2; 53.3]	Incertain
Corneille noire	-6 [IC :-15.5; 4.6]	Stable
Elanion blanc	1687.4 [IC :448.3; 5726.8]	Augmentation forte
Épervier d'Europe	37.7 [IC :7.6; 76.2]	Augmentation modérée à forte
Étourneau sansonnet	9.7 [IC :-9.6; 33.1]	Stable
Faisan de Colchide	28.2 [IC :-13.1; 89.1]	Incertain
Faucon crécerelle	8.7 [IC :-6.8; 26.7]	Stable
Fauvette à tête noire	25.6 [IC :-9; 73.4]	Incertain
Fauvette mélanocéphale	9.6 [IC :-14.6; 40.8]	Incertain

Espèce	Tendances 2015-2025	Classification
Fauvette pitchou	-28.3 [IC :-74; 97.4]	Incertain
Gallinule poule-d'eau	-4.6 [IC :-32.1; 34.2]	Stable
Geai des chênes	-16.8 [IC :-24.4; -8.4]	Déclin modéré
Grand Corbeau	275 [IC :110.5; 568]	Augmentation forte
Grande aigrette	135.4 [IC :58.4; 249.8]	Augmentation forte
Grimpereau des bois	134.5 [IC :-14.5; 543.3]	Incertain
Grimpereau des jardins	53.4 [IC :34.6; 74.9]	Augmentation forte
Grive draine	-21.6 [IC :-33.8; -7.3]	Déclin modéré
Grive litorne	-22.8 [IC :-51.9; 24]	Incertain
Grive mauvis	30.5 [IC :-9.6; 88.5]	Incertain
Grive musicienne	-6.6 [IC :-21.2; 10.6]	Stable
Grosbec casse-noyaux	15 [IC :-16.5; 58.5]	Incertain
Héron cendré	10.8 [IC :-9.2; 35.2]	Incertain
Héron garde-boeufs	1912.8 [IC :697.5; 4980.2]	Augmentation forte
Linotte mélodieuse	-30.1 [IC :-57.4; 14.7]	Incertain
Martin-pêcheur d'Europe	7.6 [IC :-25.9; 56.1]	Incertain
Merle noir	-19.2 [IC :-24.3; -13.7]	Déclin modéré
Mésange à longue queue	6.8 [IC :-10.2; 27]	Stable
Mésange bleue	0.7 [IC :-6.7; 8.8]	Stable
Mésange boréale	-8.9 [IC :-56.4; 90.1]	Incertain
Mésange charbonnière	0.5 [IC :-5.7; 7.2]	Stable
Mésange huppée	-6.9 [IC :-27.9; 20.3]	Stable
Mésange noire	-29.3 [IC :-49.1; -1.8]	Déclin modéré
Mésange nonnette	-12.3 [IC :-28.3; 7.3]	Stable
Milan royal	1166.2 [IC :355.7; 3418.8]	Augmentation forte
Moineau domestique	-12.2 [IC :-22.8; -0.2]	Déclin modéré
Moineau friquet	-82.9 [IC :-93.4; -55.8]	Déclin fort
Perdrix grise	24.3 [IC :-54.5; 239.6]	Incertain
Perdrix rouge	-32.8 [IC :-64.5; 27]	Incertain
Perruche à collier	287.1 [IC :57.7; 850.4]	Augmentation forte
Pic épeiche	12.4 [IC :2.3; 23.4]	Augmentation modérée
Pic épeichette	15.9 [IC :-17.1; 62]	Incertain

Tableau des tendances : pourcentage de variations des 89 espèces rapportées pour la période 2015-2025.
IC = Intervalle de confiance à 95 %.

Catégories de menace de la Liste Rouge nationale (UICN 2016)

LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacé ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique, DD : Données insuffisantes

LC NT VU EN CR

Espèce	Tendances 2015-2025	Classification
Pic mar	161.8 [IC :70; 303.2]	Augmentation forte
Pic noir	78.2 [IC :34.3; 136.4]	Augmentation modérée à forte
Pic vert	-3.7 [IC :-13.5; 7.2]	Stable
Pie bavarde	17.6 [IC :3.2; 34]	Augmentation modérée
Pigeon biset	50.2 [IC :-2.5; 131.4]	Incertain
Pigeon colombin	31.2 [IC :-59.5; 325.4]	Incertain
Pigeon ramier	55.3 [IC :27.3; 89.4]	Augmentation modérée à forte
Pinson des arbres	8.3 [IC :-5.5; 24.1]	Stable
Pinson du Nord	4.3 [IC :-40.2; 81.7]	Incertain
Pipit farlouse	-26.4 [IC :-44; -3.3]	Déclin modéré
Pipit spioncelle	70.5 [IC :-45.9; 437.5]	Incertain
Pluvier doré	31.4 [IC :-76.1; 621.9]	Incertain
Pouillot véloce	73.3 [IC :41.8; 111.8]	Augmentation forte

Espèce	Tendances 2015-2025	Classification
Râle d'eau	34.2 [IC :-28.9; 153.3]	Incertain
Roitelet à triple bandeau	26.7 [IC :5.7; 51.9]	Augmentation modérée
Roitelet huppé	-40 [IC :-53; -23.5]	Déclin modéré à fort
Rougegorge familier	14.8 [IC :7.5; 22.5]	Augmentation modérée
Rougequeue noir	106 [IC :57.7; 169]	Augmentation forte
Serin cini	-12.9 [IC :-55.7; 71.1]	Incertain
Sittelle torchepot	-15.6 [IC :-25.9; -4]	Déclin modéré
Tarier pâtre	90.5 [IC :49.2; 143.3]	Augmentation forte
Tarin des aulnes	21.5 [IC :-24.5; 95.6]	Incertain
Tourterelle turque	-0.2 [IC :-16.6; 19.6]	Stable
Troglodyte mignon	-24.9 [IC :-32.5; -16.5]	Déclin modéré
Vanneau huppé	24.7 [IC :-50.3; 212.8]	Incertain
Verdier d'Europe	-54.3 [IC :-65; -40.2]	Déclin fort



Grande Aigrette *© Fabrice Cahez*

Les premières tendances pour le SHOC

Avec plus de dix ans d'ancienneté, le SHOC permet désormais de produire des tendances. Près de 24 % des espèces contactées depuis l'hiver 2014/2015 sont en augmentation. C'est le cas du Rougequeue noir (+106 %) et de l'Alouette lulu (+117 %). 17 % des espèces sont considérées comme stables, parmi lesquelles on retrouve le Chardonneret élégant ou le Pinson des arbres. Au contraire, 17 % des espèces sont en déclin, dont certaines classées « Vulnérable » sur la liste rouge telles que le Pipit farlouse (-26 %) ou le Bouvreuil pivoine (-55 %). Le SHOC étant un protocole plus récent que le STOC, plus de 40 % des espèces sont en « incertain ». Ceci traduit un probable manque de données pour une grande partie de ces oiseaux ne permettant pas de les classer en augmentation, stable ou en déclin.

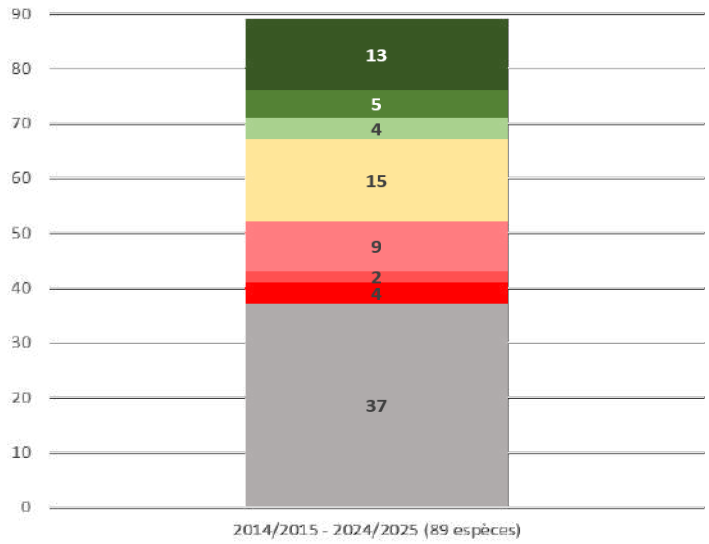

Nombre d'espèces par catégories de variation sur la période 2015-2025.

EXPLICATION DES **CATÉGORIES**

Augmentation forte : borne min. de l'intervalle de confiance supérieure à 1.03.

Augmentation modérée à forte : borne min. de l'intervalle de confiance supérieure à 1 et borne max. supérieure à 1.03.

Augmentation modérée : intervalle de confiance compris entre 1 et 1.03

Stable : intervalle de confiance compris entre 0.961 et 1.03 et borne max. supérieure à 1.

Déclin modéré : intervalle de confiance compris entre 0.961 et 1.

Déclin modéré à fort : borne max. de l'intervalle de confiance inférieure à 1 et borne min. inférieure à 0.961.

Déclin fort : borne max. de l'intervalle de confiance inférieure à 0.961.

Incertain : l'intervalle de confiance recoupe 1, et la borne min. est inférieure à 0.961 et/ou la borne max. est supérieure à 1.03.

Bruant jaune, *Emberiza citrinella* :

-61,7 % (tendance comprise entre -76,3 % et -38,2 %) entre 2015 et 2025

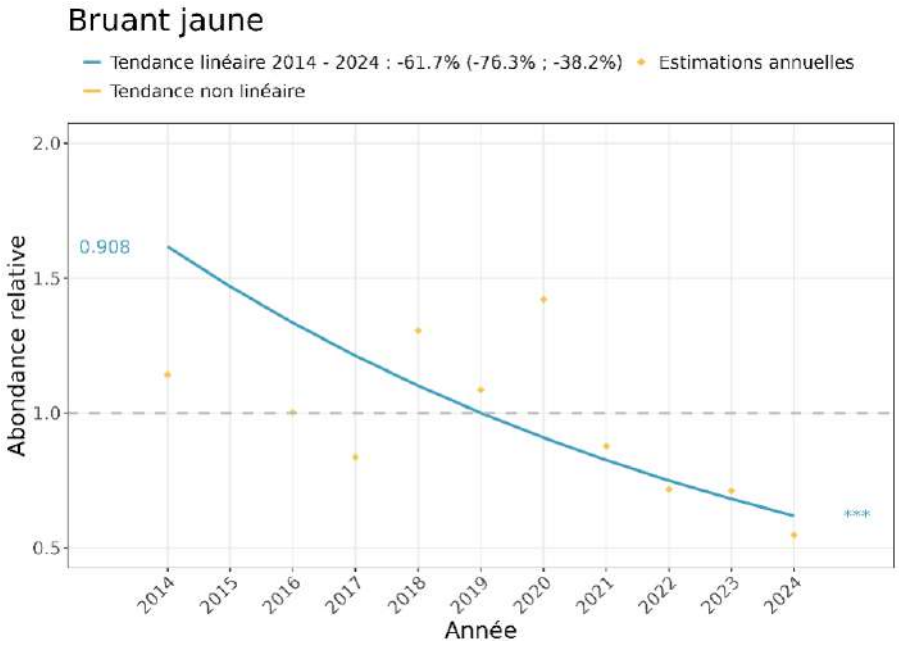

A l'instar de la période de reproduction, le Bruant jaune subit un déclin marqué sur la période hivernale. Les populations nicheuses françaises sont considérées comme sédentaires, ou, tout du moins, migratrices sur de courtes distances, ce qui explique les directions similaires des tendances STOC et SHOC pour ce spécialiste des milieux agricoles.

EXPLICATION DES **GRAPHIQUES**

Comme pour le STOC, chaque graphique représente la tendance de la population nicheuse française d'une espèce calculée à partir des données du SHOC. On y retrouve les indices d'abondance relative pour chaque année (point orange) ainsi qu'une courbe avec intervalle de confiance qui représente les variations d'abondance au cours de la période. La courbe bleue montre la tendance linéaire sur l'ensemble de la période . Enfin, le taux d'évolution de l'espèce sur le long-terme ainsi que les intervalles de confiance à 95 % sont mentionnés au-dessus de la courbe. A gauche de la courbe, vous trouverez le taux d'accroissement annuel et à droite de celle-ci, la significativité, figurée comme tel : ns, non significatif, * significatif avec un risque de 5 % de se tromper, ** avec un risque de 0.5 %, *** avec un risque de 0.05 %.

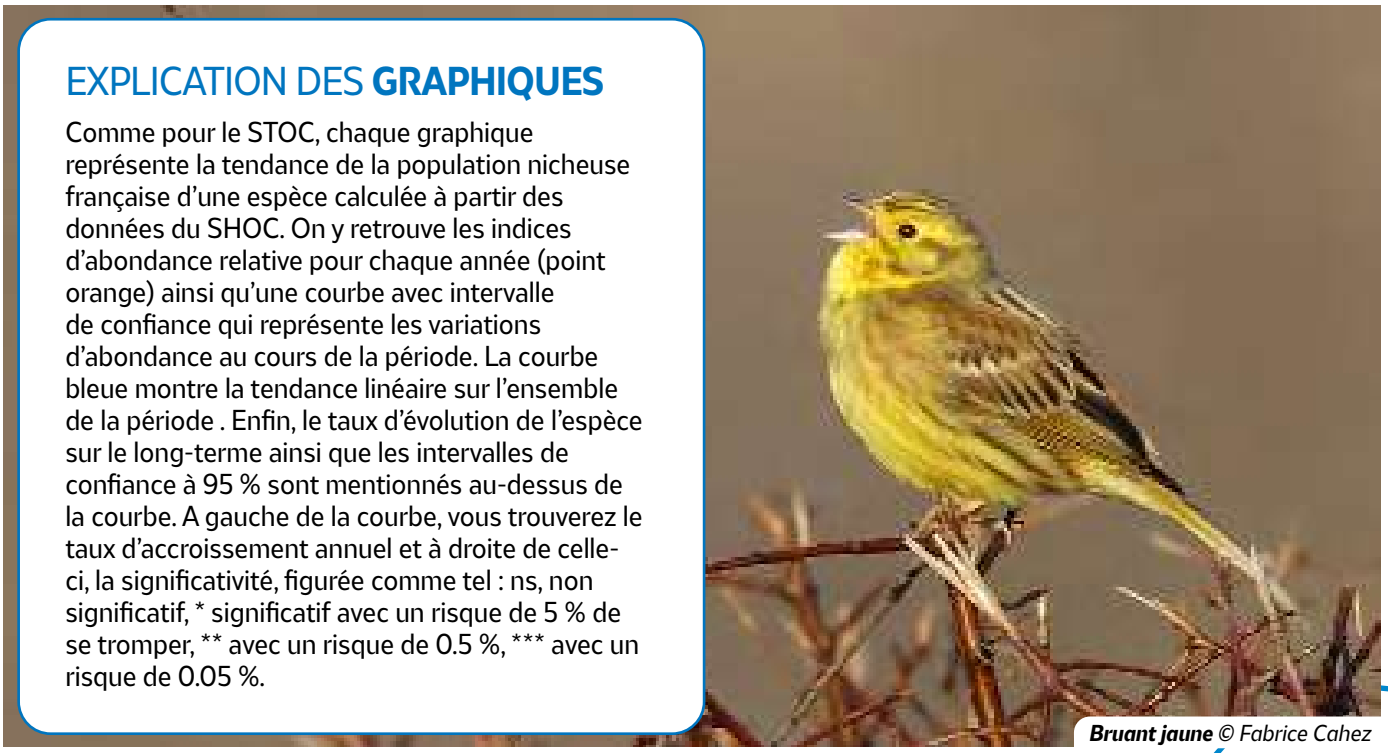

Bruant jaune *© Fabrice Cahez*

Alouette lulu, *Lullula arborea :*

+117,5 % (tendance comprise entre +42,7 % et +231,3 %) entre 2015 et 2025

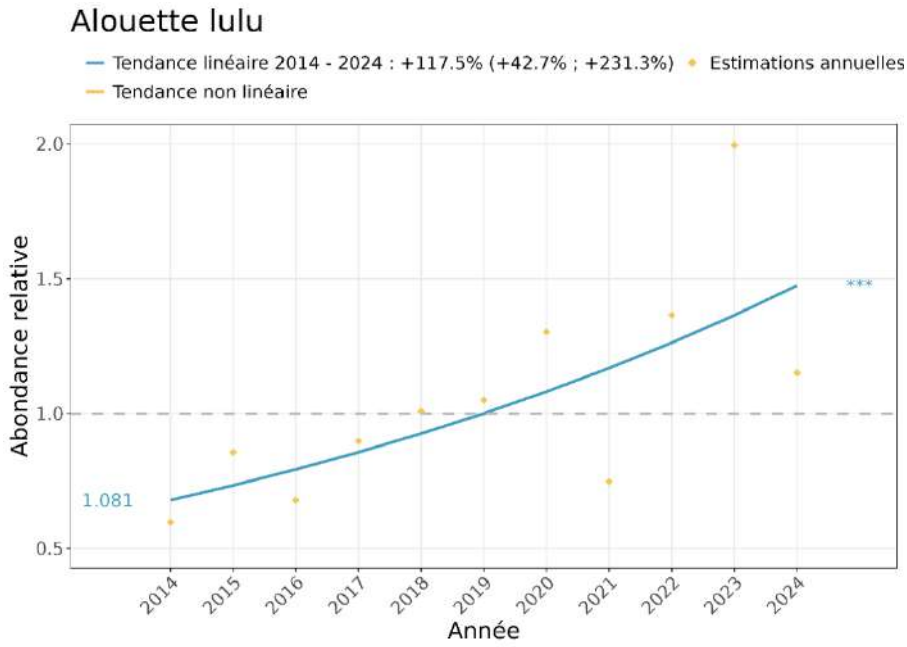

L'Alouette lulu est une espèce inféodée aux habitats hétérogènes alternant entre zones ouvertes rases (prairies et sols nus) et présence d'arbres isolés. L'espèce est en augmentation forte d'après le SHOC, ce qui est confirmé au printemps avec le STOC. Bien que les raisons de cette augmentation méritent d'être approfondies, il est possible que la fermeture de certains milieux avec la déprise agricole lui soit, au moins temporairement, favorable.


Alouette lulu © Fabrice Croset

Pinson des arbres, *Fringilla coelebs :*

+8,3 % (tendance comprise entre -5,5 % et +24,1 %) entre 2015 et 2025

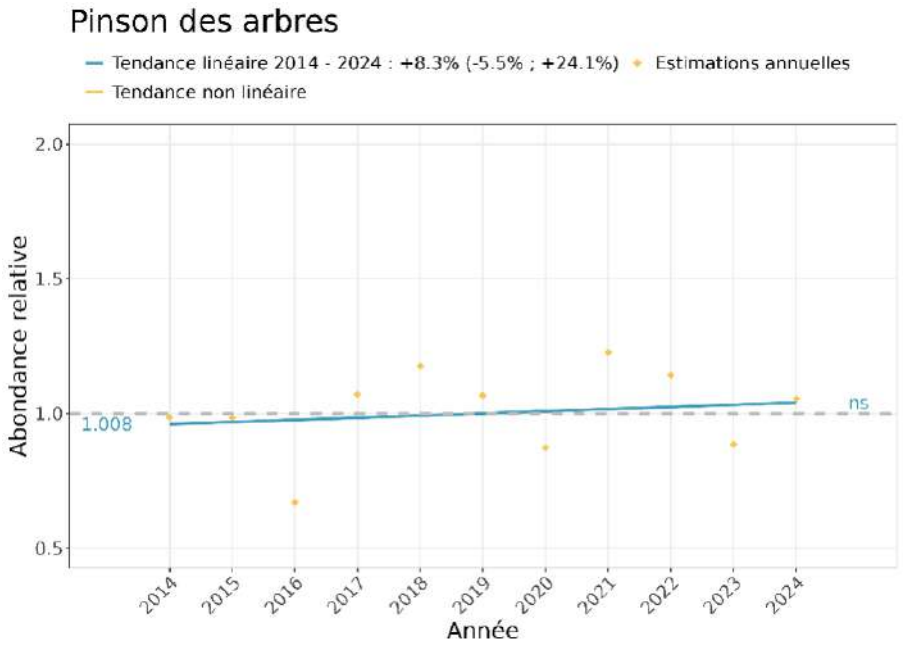

Le Pinson des arbres est particulièrement commun en hiver avec l'apport de forts contingents originaires d'Europe du Nord. Depuis le lancement du SHOC, ce fringille, que l'on retrouve majoritairement dans les zones de grandes cultures en hiver, présente une tendance à la stabilité.

Verdier d'Europe, *Chloris chloris :*

-54,3 % (tendance comprise entre -65 % et -40,2 %) entre 2015 et 2025

Que ce soit au printemps ou en hiver, le Verdier d'Europe montre un déclin fort dans les paysages français. La diminution des bandes enherbées ainsi que des haies dans le milieu agricole limite sa ressource trophique notamment en hiver. De plus, de récents épisodes de trichomonose ont entrainé une forte mortalité notamment en Grande-Bretagne. Mais il est probable que les populations continentales aient également subi cette maladie particulièrement virulente chez les verdiers.

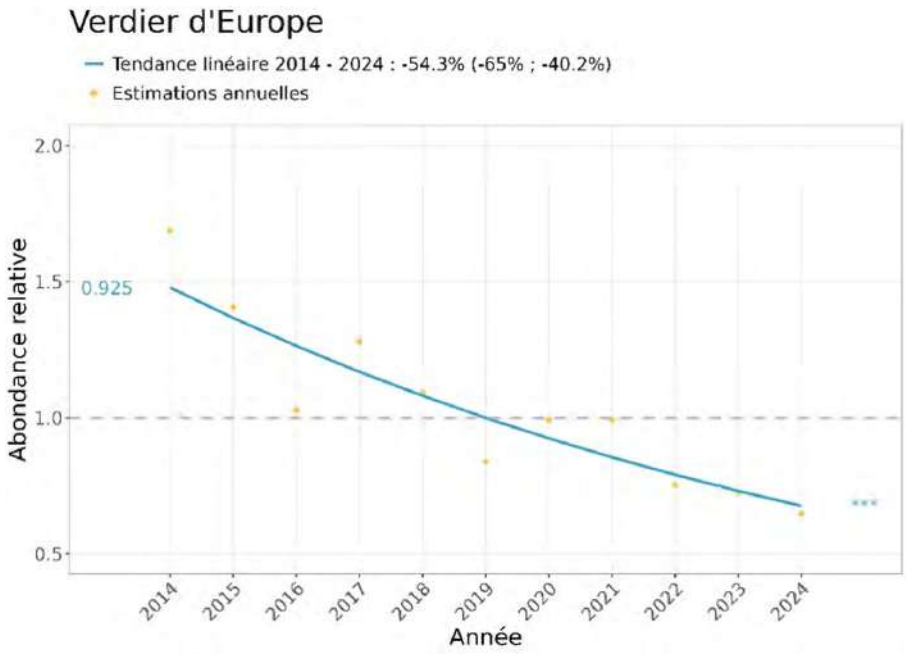

Milan royal, *Milvus milvus :*

+1166,2 % (tendance comprise entre +355,7 % et +3418,8 %) entre 2015 et 2025

Après avoir subi un fort déclin dans les années 2000, le Milan royal voit ses populations nicheuses européennes progresser rapidement. Cela se traduit par une augmentation du nombre d'observation lors des transects SHOC, et donc une tendance avec une hausse importante depuis 2015. Cette tendance est validée par les comptages au dortoir début janvier, qui atteignent aujourd'hui entre 15 et 20 000 individus répartis dans 400 dortoirs. Les programmes de conservation menés partout en Europe notamment sur la réduction de la mortalité liée à l'empoisonnement portent leurs fruits.

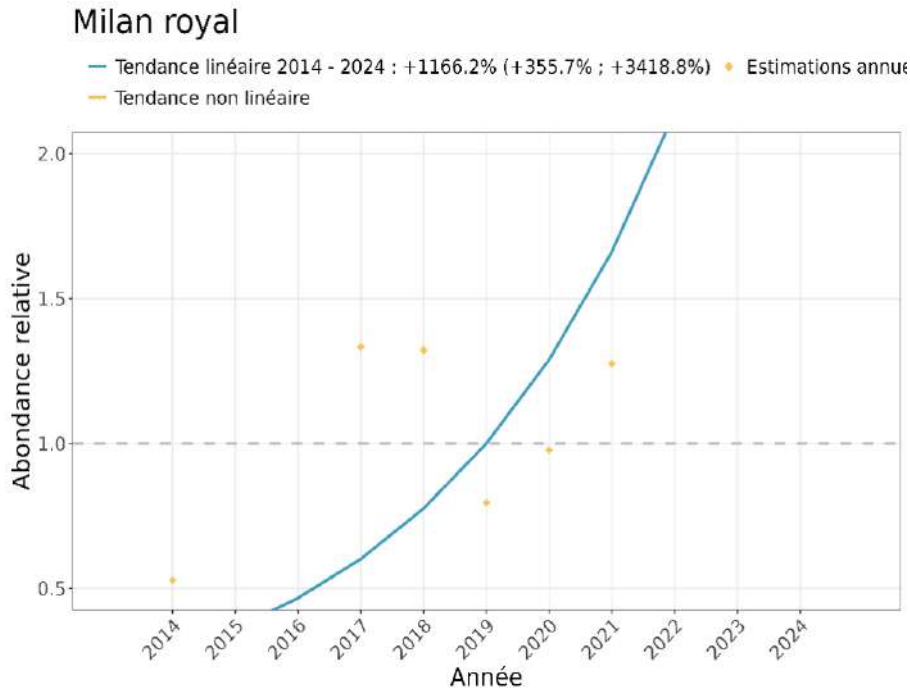

LE STOM : SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX DE MONTAGNE

Milan Chabin & Jules Chiffard-Carricaburu

Pourquoi suivre les oiseaux de montagne ?

A deux pas des plaines cultivées, les espaces montagnards fournissent aux naturalistes des conditions d'observation originales pour suivre l'évolution temporelle des communautés d'oiseaux. La végétation y est soumise à deux influences principales : celle du climat, qui refroidit avec l'altitude, et celle des mammifères herbivores, qu'ils soient domestiques ou sauvages. S'y ajoutent localement des aménagements dédiés aux loisirs comme les stations de ski. Grâce à la naturalité des écosystèmes visés, l'évolution temporelle des communautés d'oiseaux de montagne est un indicateur très direct des effets des changements climatiques sur les communautés d'oiseaux. C'est également un indicateur de l'évolution des pratiques d'élevage en montagne. Un indicateur «oiseaux de montagne» est donc particulièrement pertinent pour le siècle à venir, qui sera plus chaud, et qui verra nos systèmes agricoles évoluer en conséquence. Il sera également particulièrement intéressant de suivre de près l'évolution des abondances de certaines espèces de plaine en déclin, comme la Linotte mélodieuse, l'Alouette des champs et le Tarier des prés, voire le Bruant ortolan.

Où en est le réseau ?

De 2014 à 2025, la participation au STOM croît régulièrement, avec dans un premier temps la mise en service progressive du protocole dans les parcs nationaux et chez les partenaires historiques (le CREA, ASTERS – CEN74, la LPO AURA DT 74, les Réserves Catalanes). En 2022, le STOM a connu un bond de la participation (25 nouvelles zones de suivi), suite à l'ouverture officielle du protocole à toutes et tous, annoncée lors des 30 ans du STOC. Hors parcs nationaux, les suivis se font très majoritairement au nord des Alpes, avec un net développement dans l'Est et le centre des Pyrénées, ainsi qu'en Auvergne. Les zones les moins couvertes sont les massifs du Queyras, de l'Ubaye et des Cerces dans les Alpes, ainsi que l'Ariège. L'effort annuel est d'environ 110 sites couverts en 2025, tandis que le total des sites suivis est de 220.

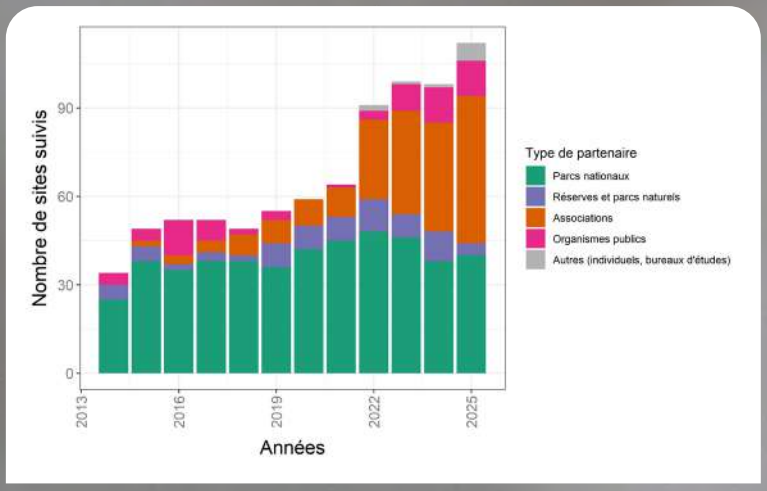

Nombre de sites suivis par années depuis le début du STOM en fonction de la contribution des principales structures partenaires .

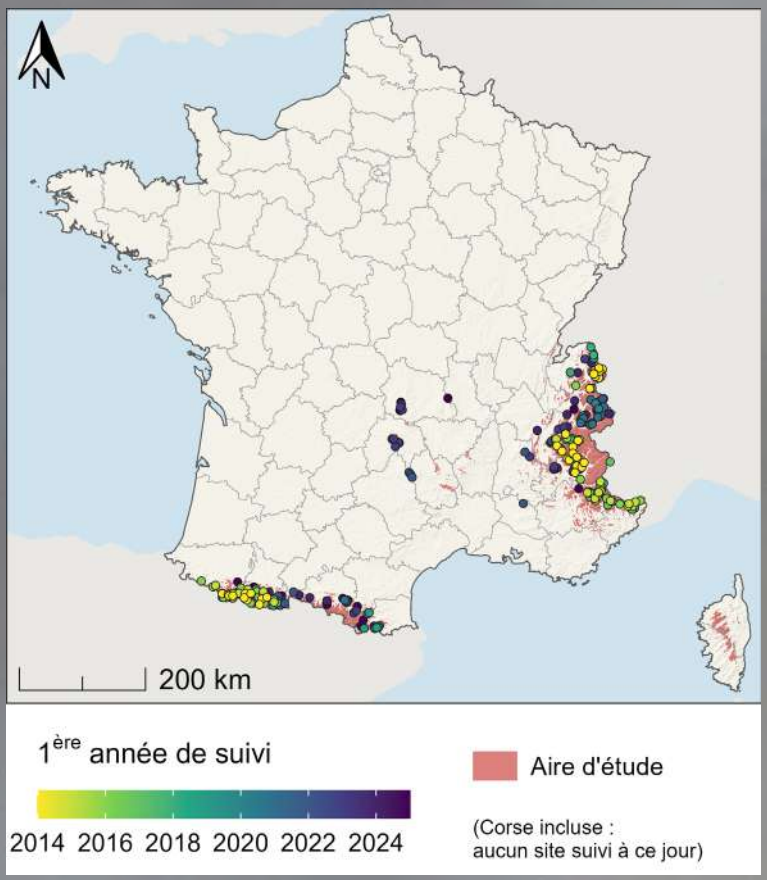

Carte des aies d'étude et des sites STOM en fonction de leur première année de suivi.



Niverolle alpine *© Pierre-Marie Epiney*

Premières évolutions temporelles par espèces

Le STOM a été conçu pour estimer des tendances nationales d'espèces pour les milieux ouverts d'altitude. Dans certains cas, il permet également de tirer des conclusions à l'échelle de sous massifs. Accéder à l'ensemble des résultats via le lien suivant.

Pipit spioncelle, *Anthus spinoletta* :

-23 % entre 2015 et 2025

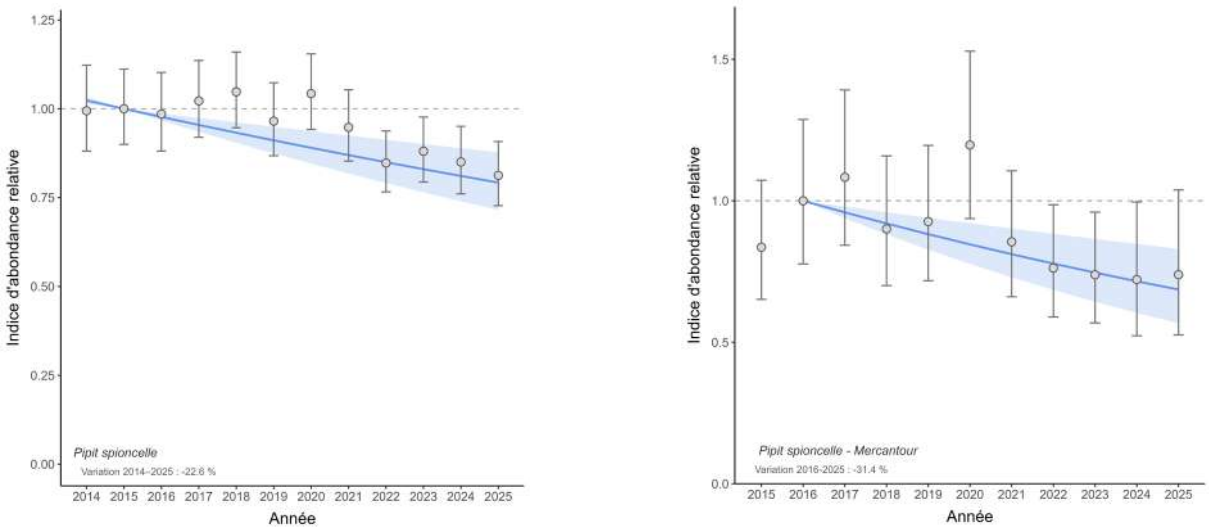

Evolution temporelle de l'abondance relative moyenne du Pipit spioncelle à l'échelle nationale (à gauche) et dans le Parc National du Mercantour (à droite), dans les milieux ouverts d'altitude. La courbe et l'aire représentées en bleu représentent la tendance estimée et son intervalle de confiance à 90 %.

Le Pipit spioncelle présente une **tendance à la baisse de près de 23 %** à l'échelle nationale. Cette baisse s'exprime dans toutes les régions suivies par le STOM.



***Pipit spioncelle* © Flavien Luc**

Tarier des prés, *Saxicola rubetra* :

+24 % entre 2015 et 2025 (non significatif).

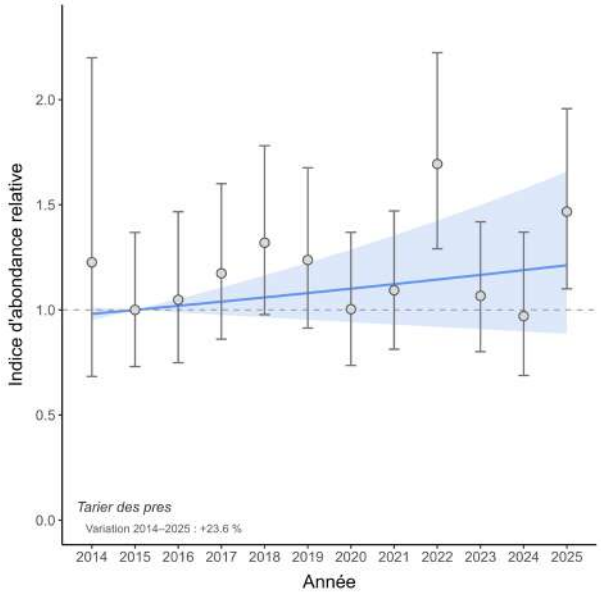

Linotte mélodieuse, *Linaria cannabina* :

+86 % entre 2015 et 2025

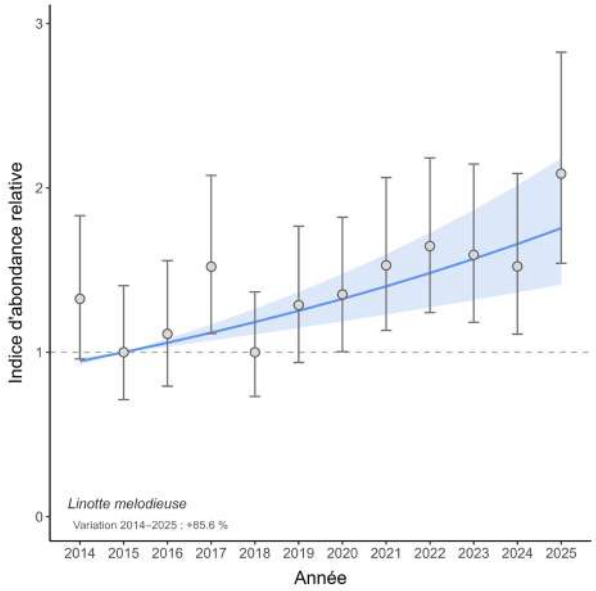

Evolution temporelle de l'abondance relative moyenne du Tarier des prés (en haut), et de la Linotte mélodieuse (en bas) dans les milieux ouverts d'altitude en France. La courbe et l'aire représentées en bleu représentent la tendance estimée et son intervalle de confiance. L'absence de courbe bleue signifie une absence de significativité statistique au seuil de 90 %.

Le Tarier des prés connu pour son déclin important en plaine, **se porte plutôt bien en montagne** même si la tendance observée **n'est pas statistiquement significative** pour le moment. Il est bien plus abondant dans le nord des alpes et dans la Vanoise qu'ailleurs. Une autre espèce présentant des signes encourageants est la Linotte mélodieuse. Longtemps ressortie en déclin d'après le STOC, elle est en augmentation aussi bien en plaine qu'en montage (hausse significative pour le STOM).



Tarier des prés © Alain Boullah

Accenteur alpin, *Prunella collaris* :

-68 % *entre 2015 et 2025*

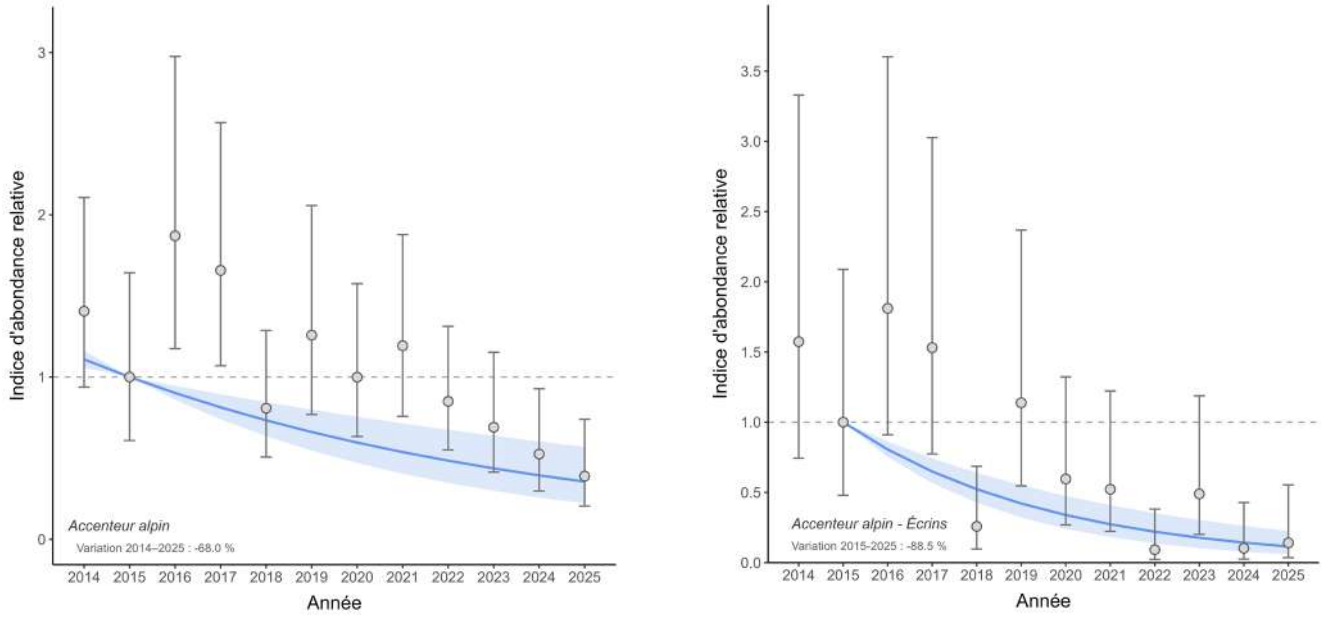

Evolution temporelle de l'abondance relative moyenne de l'Accenteur alpin, dans les milieux ouverts d'altitude en France (à gauche) et dans le Parc National des Ecrins (à droite). La courbe et l'aire représentées en bleu représentent la tendance estimée et son intervalle de confiance.

A l'inverse, l'Accenteur alpin présente **la plus forte régression avec une estimation de -68 % des effectifs en 10 ans à l'échelle nationale.** Cette régression est nette dans les Écrins, son bastion dans le massif alpin, mais aussi à l'Ouest des Pyrénées. Cependant, les populations restent stables dans le nord des alpes. A l'heure actuelle, nous considérons que les mécanismes qui pourraient expliquer cette baisse sont probablement climatiques, mais ceux-ci restent à déterminer.


Accenteur alpin © L. Reigner

10 ans de suivi : le bilan...

Les principales conclusions

Après 10 ans de suivi, nous observons des tendances contrastées pour les oiseaux des milieux ouverts d'altitude, et certains résultats semblent en cohérence avec les attendus :

- Le réchauffement des milieux d'altitude est **favorable aux espèces non-spécialistes**, plutôt inféodées aux plaines. Les populations de Tarier des prés et de Linotte mélodieuse présentent une tendance stable, voire en hausse dans les milieux d'altitude, alors que le premier régresse partout ailleurs en France ! Le relâchement de la contrainte climatique froide devrait globalement permettre à plus d'espèces, et donc à plus d'oiseaux, de se reproduire en altitude.
- A l'inverse, la situation semble **se dégrader pour les espèces associées au froid et à l'enneigement,** avec une tendance fortement négative pour l'Accenteur alpin (environ -50 % sur la décennie) et pour le Pipit spioncelle, le plus commun des oiseaux en milieu ouvert de montagne (-20 % sur la décennie).

La cohérence de ces résultats et la qualité des premières estimations de tendances obtenues nationalement sont encourageantes. Les données du STOM sont actuellement intégrées à l'indicateur Européen sur les oiseaux de montagne.



Linotte mélodieuse *© Emile Barbelette*

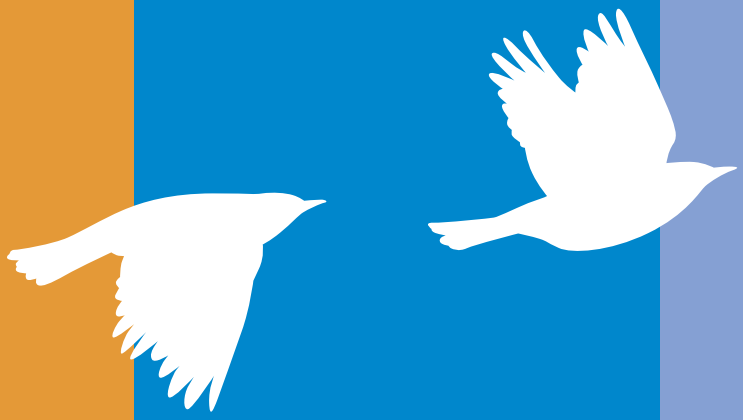

VIGIENATURE

Veiller ensemble sur le vivant

Porté par le Muséum national d'Histoire naturelle et l'Office français de la biodiversité, Vigie-Nature est un ensemble de programmes participatifs de suivi de la biodiversité animés par des associations et mis en œuvre par des observateurs volontaires. En s'appuyant sur des protocoles simples et rigoureux, chacun peut contribuer à la recherche en découvrant la biodiversité commune, des plantes aux chauves-souris, en passant par les papillons et les oiseaux, que l'on soit naturaliste chevronné, agriculteur, gestionnaire, enseignant, élève ou encore jardinier amateur. Ce programme poursuit un triple objectif :

- scientifique, en mettant à disposition de la communauté scientifique des données de terrain standardisées irremplaçables sur la nature qui nous entoure et sa réponse aux pressions qu'elle subit
- éducatif, en permettant à tous les curieux de nature de se familiariser avec la biodiversité, et en offrant une initiation à la démarche scientifique à chacun et notamment aux scolaires
- politique, en informant les décideurs, aux niveaux national et européen, de l'état de santé de la biodiversité basés sur des données et des méthodologies partagées.

Pour en savoir plus, comprendre, s'impliquer : www.vigienature.fr
Pour poser des questions : vigie-nature@mnhn.fr

Faune France

Le projet Faune-France est coordonné par la LPO. Ce travail a été réalisé grâce au projet Faune-France. Cette démarche rassemble plusieurs dizaines d'associations naturalistes locales, unies autour d'objectifs communs.
Ces structures assurent l'animation, la validation et la structuration des données d'occurrence de faune, consolidées dans le portail *www.faune-france.fr*. Ce sont plus de 45 000 contributeurs qui collectent annuellement près de 13 millions de données.
Ce projet permet de soutenir les actions de préservation de la biodiversité, notamment en rendant ces informations accessibles à l'action publique, via de nombreux accord locaux, et une convention entre le MNHN et la LPO.

Oiseaux de France

Le projet Oiseaux de France, ou ODF, est un projet collaboratif coordonné par LPO, qui vise à mettre à jour, de manière régulière, et diffuser l'état des connaissances de l'avifaune française (métropole et outre-mer) sur une plateforme web dédiée. À l'horizon 2024, l'ambition est d'actualiser les cartes de répartition des espèces (en période de reproduction et d'hivernage), les tendances démographiques et les estimations de tailles de population. Pour ce faire, ODF s'appuie massivement sur des données opportunistes mais aussi sur tous les dispositifs protocolés que sont le STOC, SHOC, EPOC, Wetlands, Observatoire Rapaces, etc.

LPO France
CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél. 05 46 82 12 34
Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Service éditions LPO n°ED2012003AB © LPO 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

VIGIENATURE
Veiller ensemble sur le vivant

LPO
BIRDLIFE FRANCE
Agir pour la biodiversité